



Assemblée Générale 2023

RAPPORT MORAL, D'ACTIVITÉ & FINANCIER

27 Juin 2024

Les Maisons Pop
Chenôve



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or
Maison des Associations
2, rue des Corroyeurs – Boite MM1
21000 DIJON

SOMMAIRE

Rapport moral	Page 3
Fédération 21, une gouvernance associée	Page 9
➤ La Fédération de Côte-d'Or	Page 10
➤ 2023 en un coup d'œil	Page 12
➤ Le réseau de Côte-d'Or	Page 14
➤ Gouvernance et vie associative	Page 15
Projet fédéral 2020-2025	Page 17
➤ Nos orientations	Page 18
➤ Actions conduites dans le cadre du projet fédéral	Page 19
↪ ECLAT Talant - Vieillesse	Page 19
↪ Comité de liaison	Page 20
Les compétences	Page 21
➤ Se former	Page 22
↪ Formations de l'équipe fédérale	Page 22
↪ Formation Mesure de l'impact social	Page 25
➤ Etre formateur	Page 27
↪ Formation FAVE - AURACS	Page 27
Les fonctions fédérales de base	Page 28
➤ Dynamique de réseau	Page 30
➤ Ressources & Veille	Page 34
➤ Expertise et soutien : l'accompagnement au quotidien	Page 35
➤ Force politique : des rencontres partenariales	Page 37
Partenariats d'actions	Page 41
➤ SENACS	Page 42
➤ Faire connaître et reconnaître le réseau	Page 43
➤ La Fédération 21 dans les dynamiques nationales et régionales	Page 45
Partenariats et alliances	Page 53
➤ Conseil départemental de la Côte-d'Or	Page 54
➤ Caisse d'allocations familiales de la Côte-d'Or	Page 55
➤ Ville de Dijon	Page 56
➤ DREETS	Page 56
➤ FONJEP	Page 57
Rapports financiers	Page 58
➤ Compte de résultat 2023	Page 59
➤ Bilan 2023	Page 60
➤ Prévisionnel 2024	Page 61
➤ Texte des résolutions	Page 62



RAPPORT MORAL

RAPPORT MORAL



BIENVENUE AU MUSÉE ÉPHÉMÈRE DE LA FÉDÉRATION 21 ...

Il me revient, du fait ma fonction de Conservateur en chef-Président, de vous apporter quelques explications.

Une des caractéristiques de l'éducation populaire est sa capacité à expérimenter, à innover, à bousculer les lignes.

Une des caractéristiques de la Fédération 21, est son mode de gouvernance collégiale.

Ce qui fait que le Président ne décide pas de tout.

Donc il y a quelques semaines des membres

du conseil d'administration, que j'appellerai au moins aujourd'hui pour l'occasion, nos médiateurs culturels, ont proposé d'innover dans la forme de l'assemblée générale. C'est pour cela que nous vous proposons ce musée éphémère.

Suite à cette proposition j'ai tenté de trouver à quel musée nous pourrions nous identifier : le Musée des Beaux-arts pour la richesse et la diversité de ses collections, le Centre Pompidou pour le côté non-conformiste de sa structure, le Musée Archéologique... euh non on n'est pas si vieux que cela !

Finalement je pense que nous sommes assez proche du 59 Rivoli. Je ne suis pas certain que ce lieu soit très connu de vous. Lors de votre prochain passage à Paris je vous invite à vous y rendre.

C'est un immeuble haussmannien, qui a été un squat, et qui maintenant propose une salle

d'exposition temporaire et du 2^{ème} au 6^{ème} étage des espaces de travail, de créations pour des artistes en résidence,

des arts différents, peinture, sculpture, vidéo, ... Ça bouillonne, ça échange, ça créé, en 2 mots ça vit.

Ce ne sont pas nos médiateurs culturels, ni nos salariées, qui diront le contraire, ça ressemble assez à la vie de la fédération. On n'a pas le temps de prendre racine...

Vous avez pu, en déambulant dans les différentes salles, avoir un aperçu de notre bilan

d'activité pour l'année 2023, nos finances, nos projets.

Je ne vais pas revenir sur chaque point, le rapport d'activité vous permettra d'approfondir cela, mais seulement mettre l'éclairage sur certaines œuvres.

Notre musée a, au cours de l'année 2023, connu des changements de médiateurs culturels avec un renouvellement important des membres du conseil d'administration et le départ de notre conservateur en chef Odile.

Ces changements normaux dans la vie d'une association ont été l'occasion pour nous, non pas de faire table rase, de casser des murs, mais de

nous réapproprier notre projet fédéral au cours d'un séminaire.

Séminaire riche, intense, regroupant le

conseil d'administration et les salariées de la fédération, et sous le regard aiguisé de Chloé de l'union régionale BFC, nous avons créé du nous, travaillé sur le portage de notre parole politique et sur notre mode de gouvernance.

Ce mode de gouvernance avec une autonomie réaffirmée des commissions, avec une place importante laissée aux administrateurs pour représenter la fédération auprès de nos partenaires, nous avons souhaité continuer de

*Ce ne sont pas nos médiateurs culturels,
ni nos salariées, qui diront le contraire,
ça ressemble assez à la vie de la fédération.
On n'a pas le temps de prendre racine...*

l'expérimenter. Il est en droite ligne avec le principe du développement du pouvoir d'agir que nous prônons pour les structures de la vie sociale.

Alors parfois ce n'est pas simple, c'est tendu, ça grince, ça rigole aussi.

Vu de l'extérieur ça ressemble un peu au tableau de David mais je peux dire que les échanges sont constructifs et le travail associé entre médiateur culturel et salariées se développe. Pour preuve, la formation organisée par la FCSF sur les modèles socioéconomiques des fédérations. C'est l'occasion pour moi de remercier Florence, Agnès et Estelle pour leur implication quotidienne pour faire vivre notre fédération.

Nous avons continué nos rencontres avec les gestionnaires, participé au lancement du comité départemental des services aux familles en partenariat avec le Conseil départemental et la CAF, eu des échanges réguliers avec d'autres associations d'éducation populaire via le comité de liaison.

Ce qui nous a conduit à participer au Grand Déjeuner sur l'herbe, avec un stand commun pour l'ensemble des structures et fédérations d'éducation populaire présentes sur le territoire de Dijon.

Ce qui a mobilisé beaucoup d'énergie et de temps pour les salariées et le réseau c'est

*Nous sommes convaincu.es qu'une autre vision de société est encore possible, une société qui renforce l'égalité, les droits, les services publics, la solidarité et qui construit concrètement la justice sociale et environnementale.
Les centres sociaux sont les artisans d'un projet d'espoir.
Portons le haut et fort !*

notre participation au congrès national à Lille mais je pense que les participants ne le regrettent pas.

Comme l'a dit si bien Rodrigue dans *Le Cid*, « Nous partîmes 67 de Côte-d'Or mais nous nous vîmes 4 360 en arrivant à Lille ».

Ce congrès est l'aboutissement d'une démarche lancée en 2020, avec des points d'étape comme les 245 banquets citoyens de 2022 et les séminaires inter-fédéraux.

Point d'orgue de la réflexion et de la co-construction par le réseau du futur projet fédéral national, ce congrès a permis grâce à la richesse des ateliers et aux échanges, d'asseoir notre légitimité comme acteurs de démocratie, de

partenaires dans les politiques publiques, et de développer notre sentiment d'appartenance à un réseau. Il a permis de définir les axes du projet de réseau.

Au retour de ce congrès, nous avons eu un temps de consultation pour voir quel axe vous semblait important à travailler collectivement et dans votre structure. Il s'agit de l'axe « [Pour une transformation écologique, citoyenne et solidaire](#) ».

Pour y répondre, un groupe de médiateurs culturels s'est formé, un accompagnement sera sûrement nécessaire, j'y reviendrai.

L'année 2023 s'est clôturée avec le lancement de la mobilisation nationale sur la situation économique des centres sociaux. Même si ce point sera abordé l'an prochain je tiens à remercier une nouvelle fois les structures, les habitants, les bénévoles qui se sont mobilisés, les élus locaux, les partenaires institutionnels, les autres fédérations d'éducation populaires qui nous ont apporté leur soutien.

Dans un contexte économique, social compliqué, parfois anxiogène, face à des attaques répétées d'un modèle social où chacun

doit avoir sa place, où il peut être entendu, où il peut prendre la parole, les structures de l'animation de la

vie sociale sont bien souvent les derniers refuges pour les plus fragiles, les seuls encore ouverts alors que les services publics disparaissent.

Pourtant je tiens à rappeler que, malgré la mobilisation massive du mois de janvier et les annonces faites le 7 mars, rien n'est encore acquis, des centres sociaux sont toujours en difficulté et leur disparition aurait des conséquences dramatiques sur nos territoires. Faut-il que les structures de l'animation de la vie sociale disparaissent pour que nous nous rendions compte qu'elles sont nécessaires ?

Dans quelques minutes vous allez de nouveau déambuler dans notre musée éphémère et je me dois de vous parler de notre prochaine exposition.

Les 7, 8 et 9 juin s'est déroulé un moment important tant pour notre réseau que pour notre société. Il s'agit de l'AG de la FCSF.

Nous avons collectivement adopté notre nouveau projet de réseau 2024-2032 et une feuille de route 2024-27 composée de 17 priorités nationales (11 sur les questions sociales et 6 sur le fédéralisme) L'objectif est d'apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants. Prochainement nous serons amenés à vous présenter plus en détail ces priorités et l'ensemble des centres sociaux seront consultés pour choisir 3 priorités phares qui mobiliseront plus fortement le réseau.

Dans les 11 priorités sur les questions sociales, 3 concernent la transformation écologique.

Les constats sont clairs : les 1^{ères} victimes des changements climatiques sont les plus fragiles, les alertes lancées par les scientifiques ne sont pas suivies d'actes concrets par nos politiques ou très peu.

Les centres sociaux sont acteurs de la transition écologique, souvent sans le savoir ou sans l'affirmer comme tel, en menant une multitude de projets dans divers domaines comme les mobilités durables, partagées et solidaires ; le réemploi, le recyclage et l'économie circulaire ; le rapport au vivant et la préservation de la biodiversité ; l'alimentation et les circuits courts, ou encore les pratiques internes.

Pour renforcer le réseau et lui permettre d'agir une partie de la réserve du fond mutualisé sera utilisée. 150 000 € par an et sur 3 ans.

Avec nos médiateurs culturels nous aurons à réfléchir comment solliciter les moyens nécessaires pour engager notre réseau

départemental voir régional dans cette démarche.

Ce temps national a été percuté le dimanche 9 au soir par les résultats des élections européennes et les conséquences politiques qui ont suivi.

Je n'ai pas à commenter les décisions prises par le Président de la République, je n'ai pas à donner des consignes de vote, mais je me dois d'appeler à faire barrage aux idées d'extrême droite car elles ne sont pas compatibles avec notre vision de la société, une société plus juste, plus solidaire et plus égalitaire.

Permettez-moi de vous lire un extrait du communiqué de la FCSF publié le 13 juin :

« Le résultat des élections européennes est le reflet d'une société qui va mal :

Une société où les inégalités augmentent, où les libertés reculent, où les services publics sont affaiblis ou disparaissent.

Une société marquée par l'incertitude du lendemain, une société où l'on ne se sent pas écouté, une société avec des dirigeants sourds aux mouvements sociaux, aux colères, et aux aspirations citoyennes à contribuer à bâtir une société désirable, plus juste, écologique, démocratique et solidaire.

Face à ces constats, nous sommes convaincu.es que la réponse n'est pas dans les propositions politiques qui prônent la préférence ou la priorité nationale, le repli, le rejet de l'autre.

Les conséquences pour la démocratie, pour les citoyen.nes les plus fragiles, pour notre diversité seraient dramatiques.

Nous sommes convaincu.es qu'une autre vision de société est encore possible, une société qui renforce l'égalité, les droits, les services publics, la solidarité et qui construit concrètement la justice sociale et environnementale.

Les centres sociaux sont les artisans d'un projet d'espoir. Portons le haut et fort ! »

Cher réseau, chers partenaires,

Oui nos projets de réseau quel que soit l'échelon sont des combats pour toutes les égalités.

Oui nos projets de réseau sont des combats contre les idées d'extrême droite.

Oui nous avons, structures de l'AVS, associations d'éducation populaire, la capacité de trouver des solutions pour rendre le quotidien plus juste et plus digne, pour renforcer le pouvoir d'agir de chaque habitant.

J'aimerais finir avec une note plus locale.

Avec l'ensemble des médiateurs culturels et l'équipe salariée nous allons nous atteler à l'écriture de notre prochain projet fédéral. Pour cela nous avons besoin de vous et nous allons venir à votre rencontre, vous solliciter, mettre en place des commissions.

Celles-ci seront ouvertes à toutes et tous, membres du conseil d'administration ou pas, car nous croyons en l'intelligence collective.

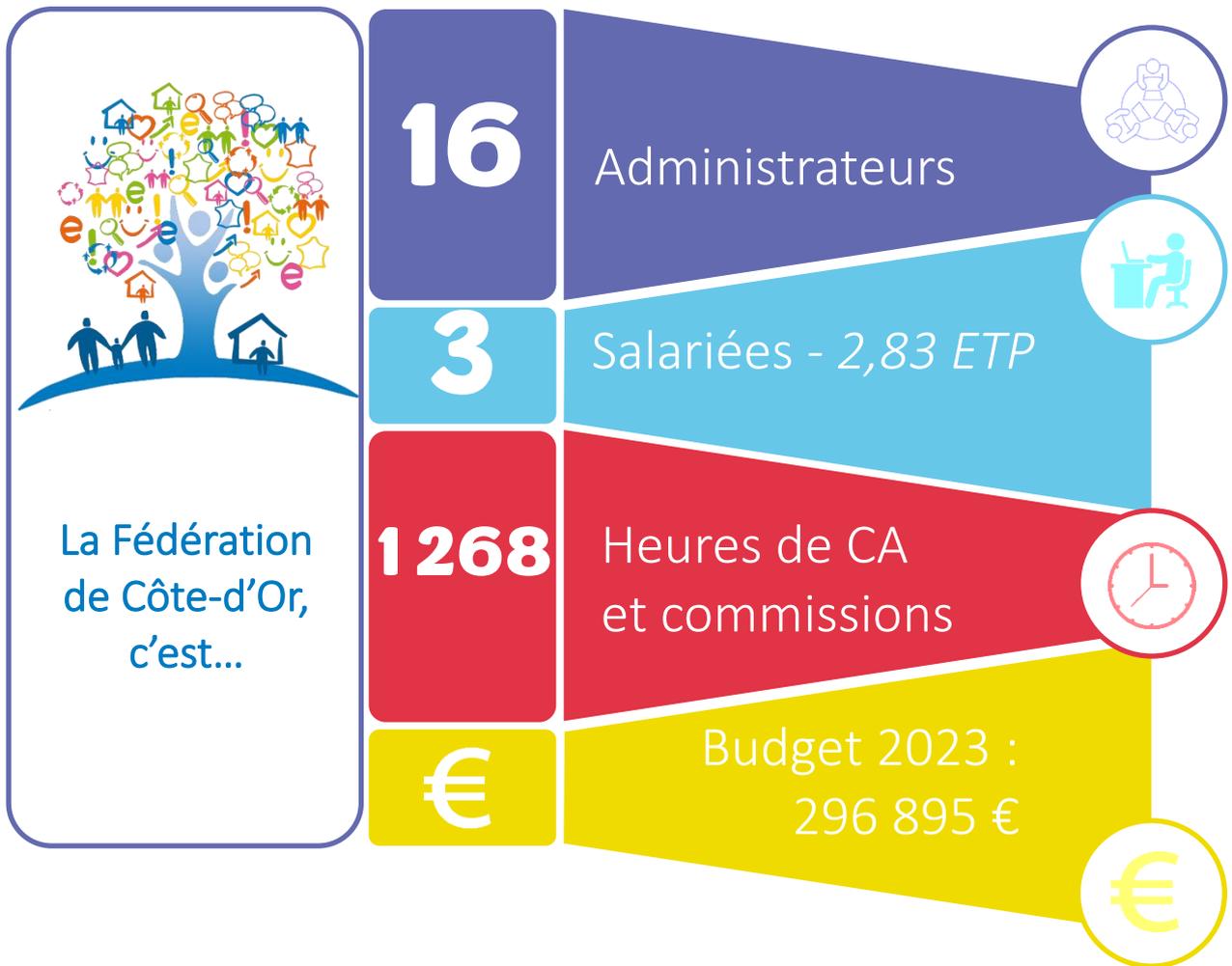
SYLVAIN BLANDIN

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE CÔTE-D'OR – 21

FÉDÉRATION 21, UNE GOUVERNANCE ASSOCIÉE

- ➔ La Fédération de Côte-d'Or
- ➔ 2023 en un coup d'œil
- ➔ Le réseau de Côte-d'Or
- ➔ Gouvernance et vie associative





AGIR

Fédère les acteurs des structures autour du pouvoir d'agir des habitants et des transitions sociétales

Renforce et consolide le rôle d'acteurs de transformation sociale et sociétale des professionnels.les



- Fédère ...
- Essaime ...
- Organise ...
- Maitrise ...

AGIR

ÊTRE

Essaime son savoir-faire
Technicité d'animation et de mobilisation du public

Maitrise les attendus de l'AVS
Méthodologie de projet, animation de réseau, ...

FAIRE

Organise des rencontres entres les acteurs de l'AVS
Bénévoles et professionnels

Apporte une expertise qui favorise la cohérence dans les projets

Siège à de nombreuses instances départementales (Schéma Directeur de l'AVS, Schéma Départemental des Services aux Familles, Observatoire de l'âge, ...)

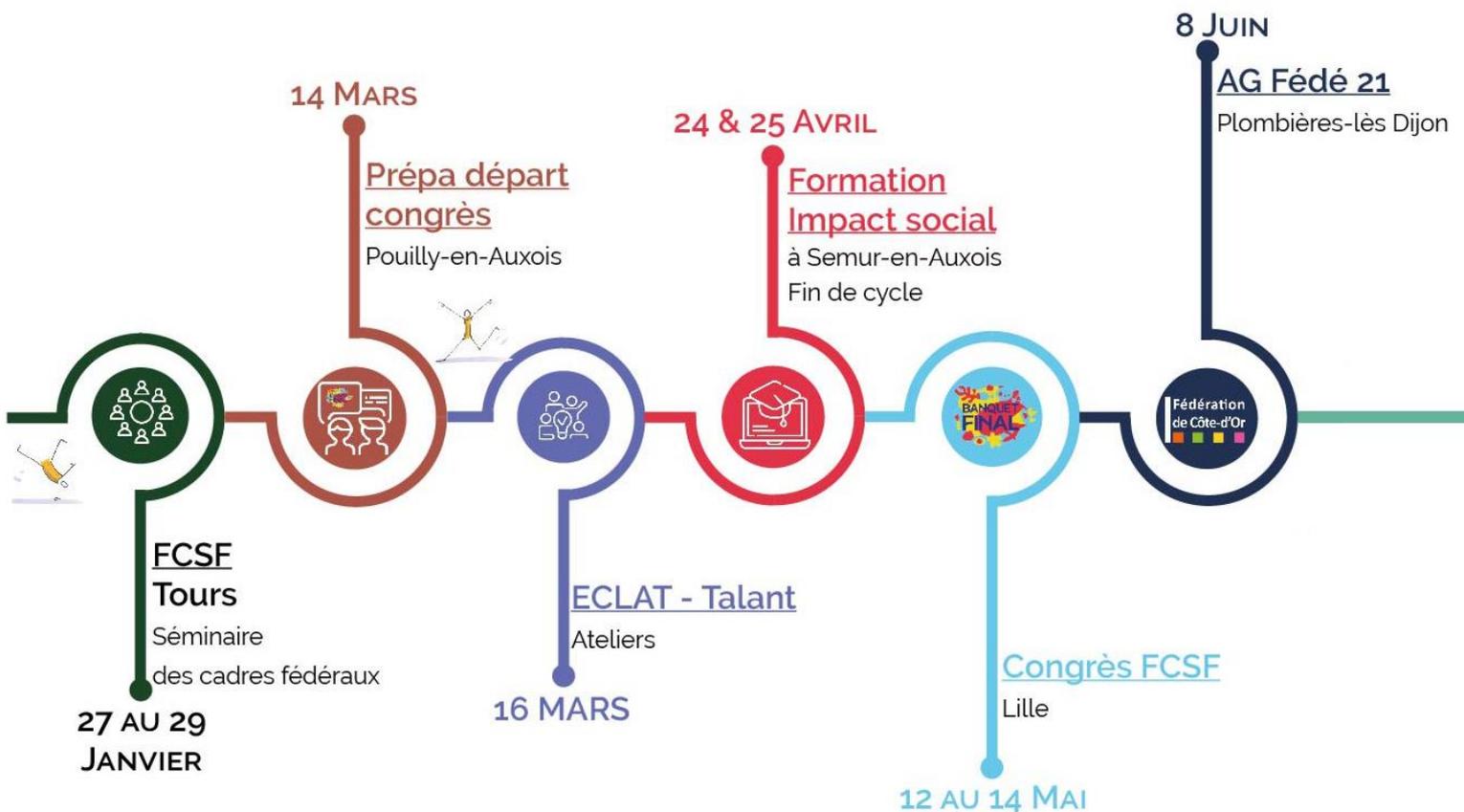
Siège à toutes les commissions d'agrément

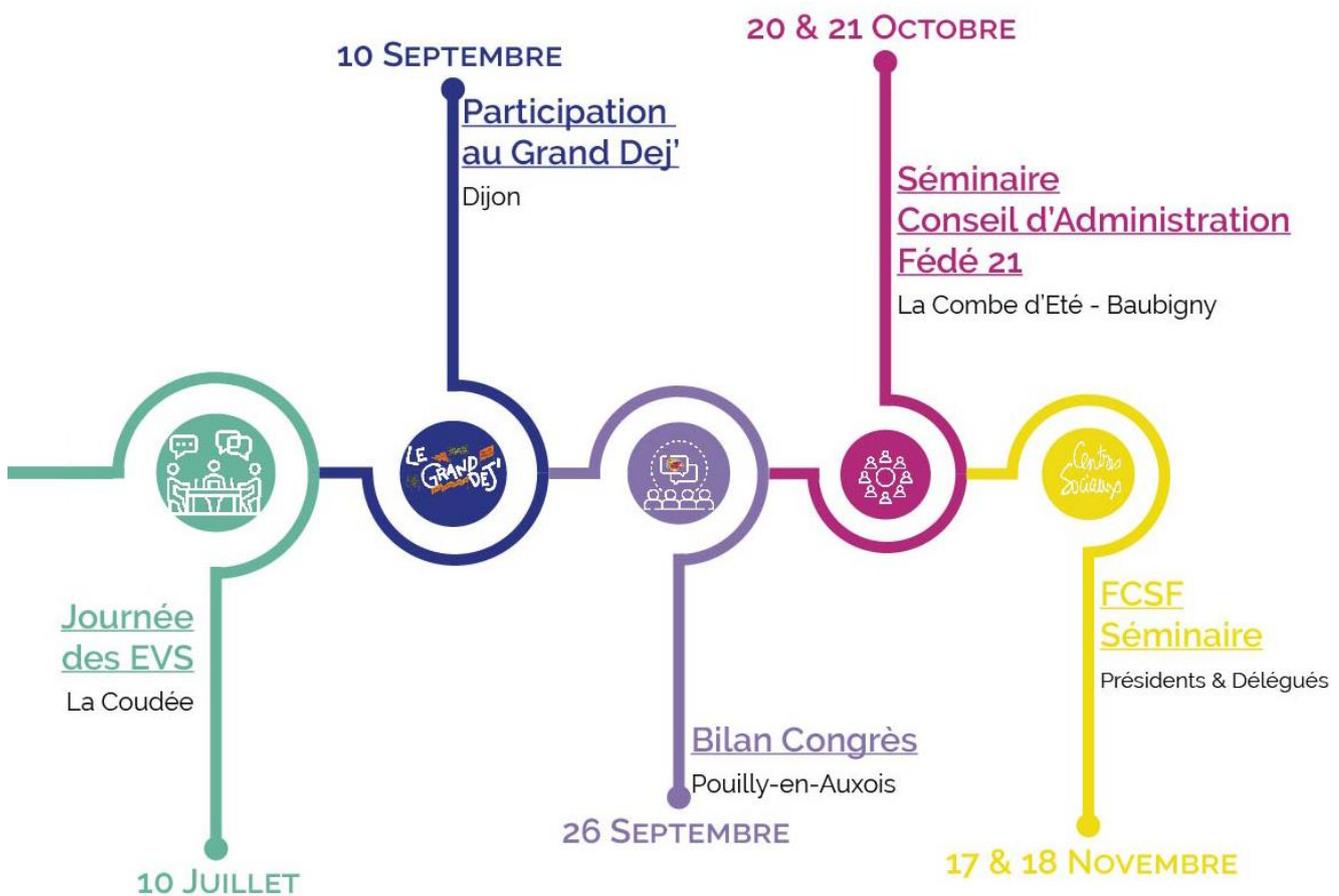
FAIRE

ÊTRE



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE





18

structures adhérentes

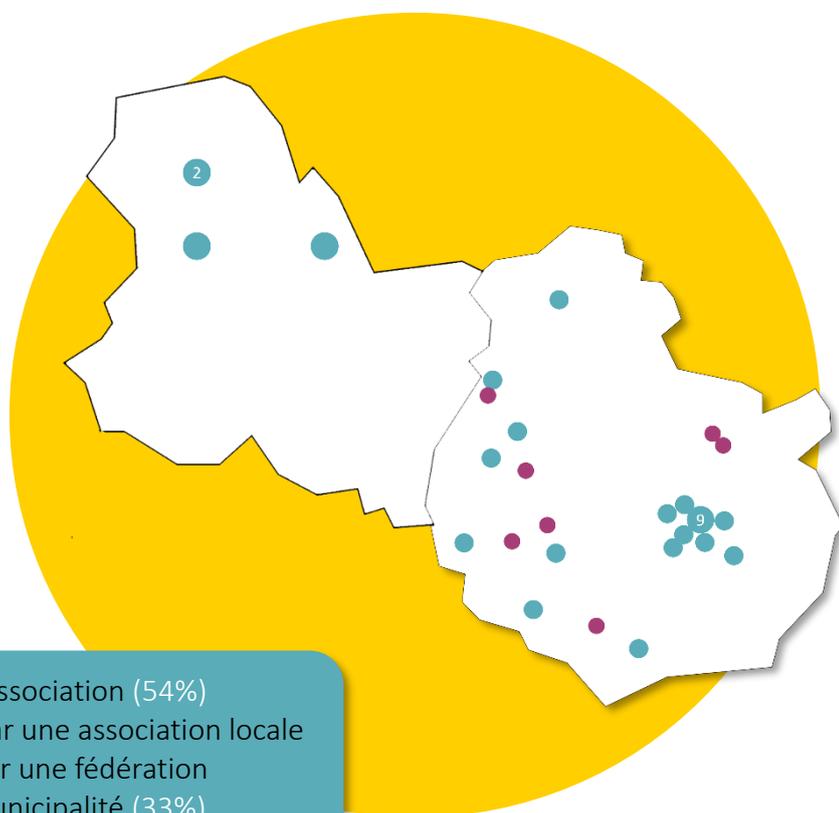
- ➔ 13 centres sociaux en Côte-d'Or
- ➔ 1 espace de vie sociale en Côte-d'Or
- ➔ 4 centres sociaux dans l'Yonne

24

Centres Sociaux

7

Espaces de Vie Sociale
en Côte-d'Or



13 centres sociaux sont gérés par une association (54%)

↳ 10 centres sociaux sont gérés par une association locale

↳ 3 centres sociaux sont portés par une fédération

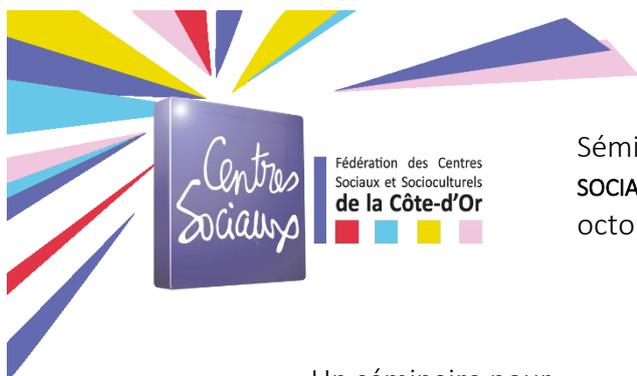
8 centres sociaux sont gérés par une municipalité (33%)

3 centres sociaux sont gérés par une communauté de communes (13%)

6 espaces de vie sociale sont gérés par une association (86%)

1 espace de vie sociale est géré par une communauté de communes (14%)

GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE



Séminaire **UNE PAROLE POLITIQUE AU SERVICE DE LA JUSTICE SOCIALE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET SOLIDAIRE** – 20 & 21 octobre à la Combe d'Été à Baubigny



Un séminaire pour :

- ➔ Renforcer l'interconnaissance des administrateurs
- ➔ Porter une parole politique
- ➔ S'outiller pour faire vivre la gouvernance collégiale
- ➔ Se réappropriier le projet fédéral
- ➔ Faire un bilan à mi-parcours
- ➔ Définir nos objectifs et feuille de route jusqu'en 2025

Fédération 21

UR cs BFC

3 salariées
14 administrateurs

1 déléguée
régionale

UN SÉMINAIRE POUR ...

- ➔ Créer du nous
- ➔ Structurer les cercles
- ➔ Définir qui décide quoi
- ➔ Cultiver une posture

- ➔ Co-construire un cadre de sécurité
- ➔ Choisir un processus de prise de décision
- ➔ Piloter l'organisation

FONCTIONNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pour la mise en œuvre du projet fédéral, des commissions thématiques sont instituées par le Conseil d'administration et des groupes de travail ad hoc. Lors de ce séminaire d'octobre, 5 commissions ont été mises en place. Ce fonctionnement s'appuie sur une gouvernance collégiale :

En 2023

- ➔ Commission communication
- ➔ Commission transition écologique
- ➔ Commission lutte contre les discriminations / Transitions démographiques
- ➔ Commission fédéralisme / Participation / Formation / Débats
- ➔ Commission MSE / RH / Finances)

Quelques chiffres...

6 Conseils
d'administration

219
heures

Représentation de la Fédération 21,
participation à des *groupes nationaux*,
à des formations, à des
représentations politiques

858
heures

+ de 550 heures pour le Président, qui participe ponctuellement aux réunions d'équipe, à des inaugurations, aux AG des structures, à des temps régionaux et nationaux

Odile GOIZET, Présidente de la Fédération 21 jusqu'en juin 2023



Depuis 2018, notre modèle de gouvernance, dans une volonté de coopération, où chacun.e peut prendre part aux décisions a expérimenté la gouvernance partagée, le travail en commission pour faciliter la prise de décision collective.

Cette nécessaire agilité pour être toujours en phase avec les mutations sociétales, a contribué à renforcer notre conseil d'administration dans son projet politique.

C'est dans une démarche collaborative et dans nos facultés d'adaptation, que ce changement de présidence a pu se faire en toute sérénité.

Un grand **MERCI** à Odile et **BIENVENUE** à Sylvain

« Tu as rejoint le CA en 2016, et tu en deviens la *Présidente le 4 Juillet 2018* !



C'est sous ta présidence, que l'on aura expérimenté la collégialité et la transversalité pour que maintenant cela soit notre mode de fonctionnement.

Ton engagement, ta pugnacité auront guidé notre travail tout au long de ces 6 années.

Notre projet fédéral construit autour de la justice sociale : favoriser une société juste et solidaire où chacun est acteur de sa vie individuellement et collectivement, caractérise parfaitement tes valeurs d'humanité et de solidarité.

Nous garderons de toi, ta grande générosité, ta confiance en l'équipe de la Fédé, nos réunions d'équipe où « l'on remet une pièce » lors de nos débats passionnés et passionnants. »

Extrait du texte du 28 Juin 2023 – Florence Mielle

PROJET FÉDÉRAL 2020 – 2025

Nos orientations

Actions conduites dans le cadre du projet fédéral

- ✕ ECLAT Talant - Vieillessement
- ✕ Comité de liaison



PROJET FÉDÉRAL – 2020 - 2025

Le projet fédéral ancre notre projet politique pour 2020 - 2025, mais est également un outil de promotion et de communication indispensable pour notre réseau.

Ce projet fédéral illustre le travail associé : les décisions et orientations politiques valorisent un travail plus technique.

Les compétences en infographie d’Agnès ont été mobilisées pour que le contenu soit attrayant, lisible et créatif.



1 AMBITION

À travers l’accompagnement des structures et des différents acteurs, la fédération vise à :

**FAVORISER UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET SOLIDAIRE
OÙ CHACUN EST ACTEUR DE SA VIE
INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT**

2 DÉFIS

- ➔ Accompagner et faire évoluer les projets des centres sociaux dans les différentes transitions sociétales
- ➔ Accompagner les équipes, favoriser l’apprentissage de nouveaux savoir-faire qui contribuent à renforcer le pouvoir d’agir des habitants

3 orientations

Les centres sociaux, laboratoires d’initiatives sociales : pépinière d’initiatives citoyennes, accompagnateurs de projets, les centres

sociaux inventent avec les habitant.e.s et les acteurs locaux des réponses pour créer du lien, relier les gens, faire société, dynamiser un territoire

Dans sa fonction « d’agitateur d’idées », de facilitateur, de mailleur, la fédération cherche à essaimer auprès des centres sociaux et des partenaires partageant nos valeurs, nos façons d’agir

La fédération souhaite une société plus juste, plus solidaire ...

...et lutter contre les inégalités et les discriminations

**ORIENTATION :
FÉDÉRALISME**

**ORIENTATION :
LIEN SOCIAL
& VIVRE ENSEMBLE**

La fédération souhaite permettre aux habitants de développer leur pouvoir d’agir sur leur vie...

... et d’exercer ainsi une citoyenneté active

**ORIENTATION : PARTICIPATION
ET DÉVELOPPEMENT
DU POUVOIR D’AGIR**

LES ACTIONS CONDUITES DANS LE CADRE DU PROJET FÉDÉRAL

→ ECLAT TALANT – VIEILLISSEMENT

Les transitions démographiques notamment liées au vieillissement de la population s'inscrivent dans cet axe du projet. Cette évolution de la société vient questionner la place des séniors dans les politiques publiques.

AXE : Lien Social
et Vivre
Ensemble -

ECLAT à Talant - Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie des Territoires- est un dispositif déployé par la CNAV sur les territoires. L'objectif premier d'ECLAT est de contractualiser avec l'ensemble des partenaires d'un territoire identifié avec des engagements communs, sur un ou plusieurs des axes suivants : *la politique de prévention de la perte d'autonomie, l'habitat, l'adaptation au logement, la création de lieux de vie collectifs, les ateliers collectifs de prévention, ...*

4 étapes principales

- Identifier le territoire et les partenaires de la démarche
- Réaliser un diagnostic quantitatif et qualitatif avec le soutien de la Fédération des Centres Sociaux et de SOLIHA
- **Élaborer un plan d'actions et formaliser les engagements des parties prenantes (signature d'une convention) en 2023**
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'actions.

2023 C'est l'élaboration du plan d'actions, notamment avec l'animation de la journée : WORKSHOP

Cette journée a réuni plus de 60 personnes présentes (partenaires et retraités) sur une journée avec le matin la présentation du diagnostic partagé suivi de 4 ateliers : autour des thèmes :

- Logement : mieux vivre à domicile et plus longtemps.
- Lien social : vie associative, intergénéralité une force pour le territoire ?
- La prévention du bien vieillir : une clé du bien vieillir ?
- Promotion du bien vieillir : améliorer le recours à l'offre existante.

À l'issue de cette journée **11 fiches actions ont été proposées** par les habitants et les professionnels au comité de pilotage du dispositif.

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de la Côte-d'Or siège au comité de pilotage, qui suite à cette journée s'est réuni deux fois en 2023 pour valider le plan d'actions et lancer l'appel à projets pour la réalisation des actions



➔ COMITÉ DE LIAISON – MOUVEMENTS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le comité de liaison n'a pas d'entité juridique, c'est uniquement un collectif qui se réunit pour :

- ➔ Partager les actualités, les infos
- ➔ Croiser les regards
- ➔ Échanger sur les évolutions des politiques publiques nationales et locales
- ➔ Porter une analyse sur la dimension politique avec la Ville de Dijon
- ➔ Porter des projets collectifs communs

AXE :
Fédéralisme -

LES PARTENAIRES DU COMITÉ DE LIAISON

- ➔ PEP CBFC Dispositif Éducation et Loisirs de la délégation de Côte-d'Or
- ➔ Cercle Laïque Dijonnais
- ➔ Fédération régionale des MJC de Bourgogne-Franche-Comté
- ➔ Léo Lagrange Centre Est
- ➔ Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or



5 administrateurs
2 salariées

5 rencontres

RÉALISATION
2023

- ➔ Participation au Grand Dej', avec un stand commun

LES COMPÉTENCES

Se former

- ✕ Formations de l'équipe fédérale
- ✕ Formation Mesure de l'impact social

Être formateur



SE FORMER

LES FORMATIONS DE L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

➔ FORMATION DE FUTURS FORMATEURS BIEN VIEILLIR, associé à la FORMATION VIEILLISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

La formation de formateur a pour objectifs pour objectif de former à l'échelle du réseau national des formateurs sur le champ du vieillissement et des enjeux des centres sociaux. C'est être en capacité de Transmettre des connaissances, d'Identifier les enjeux, évolutions et pratiques à valoriser, de s'appropriier des outils d'animation, de co-construire de futures formations sur le bien vieillir

Celle-ci est couplée à la formation vieillissement et Développement Social Local, qui a pour objectifs d'apporter des éléments de compréhension et de repères sur les enjeux du vieillissement et de l'impact pour les territoires.

- Améliorer la connaissance de la politique vieillesse, du champ gérontologique avec son organisation institutionnelle et territoriale.
- Faire évoluer les représentations du public senior pour sortir des préjugés et des représentations stigmatisantes.

- Améliorer la connaissance des besoins et des attentes des seniors et les nouvelles problématiques pour interroger les pratiques d'accompagnement.
- Réfléchir et travailler sur les postures d'animation et la place des seniors dans la dynamique des centres sociaux.
- Aborder la construction de projets liés à l'accompagnement du vieillissement dans une démarche de développement social local



➔ FORMATION INFO DROITS : "SAVOIR LES DROITS, SAVOIR LES DIRE" - LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

19 décembre 2023

Objectifs :

- Permettre aux participants d'avoir accès à leurs droits et obligations en matière de racisme, antisémitisme et discrimination afin de faire valoir leurs droits, d'aider le public qu'ils accompagnent à faire valoir leurs droits et d'éviter de devenir soi-même discriminant, notamment dans le cadre de leur profession.
- Travailler sur les représentations et idées reçues afin de renforcer les compétences de chacun et de favoriser la compréhension mutuelle.
- Permettre à chaque participant d'identifier les personnes ressources du territoire et les recours possibles face à des situations de racisme ou de discrimination



→ FORMATIONS DANS LE CADRE DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Webinaire en autoformation : « Précarité mobilité : quels enjeux de la dépendance à la voiture ? » avec Julien Beltoise de la FNH.

Selon le Baromètre FNH Wimoov de 2022, 13,3 millions de personnes sont en situation de précarité mobilité en France. Un chiffre qui cache de fortes disparités selon qu'elles possèdent ou non une



1 salariée

1h30

voiture, selon leur revenu ou encore leur lieu de vie. Quel est l'état des lieux de la précarité mobilité en France ? En particulier, quels sont les enjeux de dépendance à la voiture individuelle en périphérie des centres-villes et notamment en termes de renoncement à l'emploi, aux soins, aux liens sociaux,...

« **Droit à l'emploi : où en est-on ?** », avec Antonin Grégorio, Directeur général de Territoire Zero Chômeur de Longue Durée. Depuis 2016, le projet Territoires zéro chômeur de longue durée fait l'objet d'une expérimentation à l'échelle nationale. Partout en France, 60 territoires visent ainsi à faire la démonstration qu'il est humainement et économiquement possible de mettre fin à la privation durable d'emploi. Où en est-on de ce dispositif unique ? Quel bilan tirer de cette période d'expérimentation ?



1 salariée

1h30

→ FORMATIONS B.A. – BA CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Formation en ligne sur le site : <https://climat.cned.fr/formations/> réalisée afin de permettre à chacun d'acquérir les connaissances essentielles sur le changement climatique et la biodiversité.

5 chapitres de formation sont proposés, réalisés à partir de constats scientifiques :

1. Changement climatique
2. Causes et atténuation
3. Conséquences et adaptation
4. Défi de la biodiversité
5. Société et futurs



3 salariées

1 administrateur

Modules indépendants

→ FORMATIONS AVENANT 10-2022 CONVENTION ALISFA

Après plus de 2 années de négociations, l'avenant 10-2022 a été signé le 22 décembre 2022. Cet accord modifie les chapitres V (système de rémunération) et XII (système de classification) de la convention collective nationale des acteurs du lien social et familial (Alisfa). Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Des formations ont été nécessaires afin de maîtriser ce nouveau système de calcul des rémunérations et d'appliquer l'avenant à partir du 1^{er} janvier 2024.



Formation Comptoir des RH – « Comprendre et appliquer la nouvelle rémunération de la convention collective Alisfa »

Une formation de 2 jours a été mise en place par l'organisme de formation Comptoir des RH les 22 et 23 juin 2023, en visioconférence via la plateforme Rise-Up. Florence Mielle a participé à ces deux journées afin de maîtriser ce nouveau système de rémunération.

- Jour 1 : découverte des composantes de l'avenant 10-22
- Jour 2 : de l'ancien au nouveau système : appliquer la nouvelle rémunération au 1^{er} janvier 2024
 - ✖ Le salaire socle conventionnel
 - ✖ Le salaire additionnel
 - ✖ L'ancienneté dans la branche professionnelle
 - ✖ L'acquisition de compétences dans l'emploi repère



1 salariée

2 journées
en visioconférence

Formation "AIGA – Nouveaux paramétrages du logiciel de paie

L'application du nouveau système de rémunération a nécessité un nouveau paramétrage des paies dans le logiciel Cloé Paies d'AIGA. Une formation organisée par AIGA, à laquelle Agnès Zima a participé a eu lieu, le 5 octobre à Noisy le Grand (93160).

Stéphanie Pinon, administratrice et utilisatrice des logiciels de paies AIGA a également participé à cette formation.



1 salariée
1 administrateur

1 journée

➔ FORMATIONS COMPTOIR DES RH : « ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION »

Une formation organisée par l'organisme Comptoir des RH autour du l'entretien annuel d'évaluation avec les particularités de l'avenant 10-22 de notre convention Alisfa, a été mise en place en visioconférence via la plateforme Rise-Up le 31 octobre 2023. Cette formation avait pour objectifs :

- ✖ Comprendre le ressort managérial de l'entretien
- ✖ Identifier les conditions de réussite de chaque étape de l'entretien
- ✖ Avoir la capacité de mener l'entretien annuel du salarié en préparation de l'application de l'avenant 10-22

Florence Mielle a suivi à cette formation.



1 salariée

1 journée
en visioconférence

➔ FORM'ACTION SUR LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FÉDÉRATIONS

La FCSF a organisé en 2023 une formation sur les MSE des fédérations sous forme de form'action. Les modalités de déroulement de cette formation ont mêlé temps en visioconférence, regroupements et travail personnel. Plusieurs sessions ont ainsi eu lieu de septembre à décembre, dont deux regroupements collectifs de 2 journées en octobre et novembre.

Cette formation était destinée aux responsables des fédérations et aux trésoriers. Ainsi, Florence Mielle et Julie Malherbe ont participé à tous ces temps de formation.

Les objectifs étaient nombreux :

- ➔ Des objectifs généraux et opérationnels :
 - Comprendre les ressorts d'un MSE et être en capacité de formaliser le MSE de sa tête de réseau
 - Être en capacité de partager en interne une analyse
 - Se doter de premiers leviers pour réfléchir aux évolutions et aux éventuelles transformations de son modèle
- ➔ Objectifs de recherche terrain pour le réseau :
 - Affiner la connaissance partagée des différents leviers des MSE des fédérations
 - Affiner la cartographie des différentes structurations des MSE et des positionnements fonctions / activités des têtes de réseau



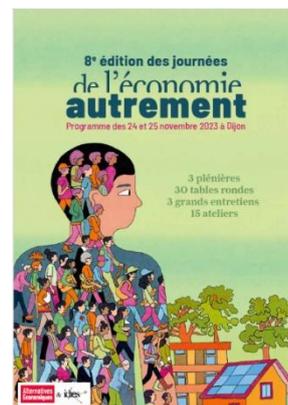
1 salariée
1 administratrice

5,5 journées - 35 heures

➔ LES JOURNÉES DE L'ÉCONOMIE AUTREMENT

Florence Mielle et Estelle Lemoine Bourgeois, présentes aux Journées de l'Économie Autrement (JEA), ont assisté à la plénière d'ouverture : **Développement des territoires : comment coconstruire une politique efficiente ?** et aux ateliers suivants :

- Impact social et environnemental : comment valoriser ce qui compte vraiment ?
- Inventer des mobilités sobres dans les zones peu denses
- Changer l'école avec (ou malgré) les enseignants
- Associations, quels modèles économiques ? Quelles relations avec l'État ?
- Comment protéger les classes moyennes et populaires de la hausse des prix ?



FORMATION MESURE DE L'IMPACT SOCIAL

Les fédérations des centres sociaux 21 et 58 et l'Union Régionale des centres sociaux BFC ont organisé une recherche action sur la « Mesure de l'impact social »

La formation, débutée en septembre 2021 s'est achevée en avril 2023. Elle a été conduite par Niska Accolades.

La singularité de cette formation est caractérisée par des temps de regroupements collectifs mais aussi par des suivis personnalisés pour chaque équipe « impact » entre chaque regroupement.

Les temps de formation doivent être suivis sur le terrain afin de faire avancer chaque regroupement de centres sociaux sur sa stratégie territoriale en lien avec les EPCI en place.



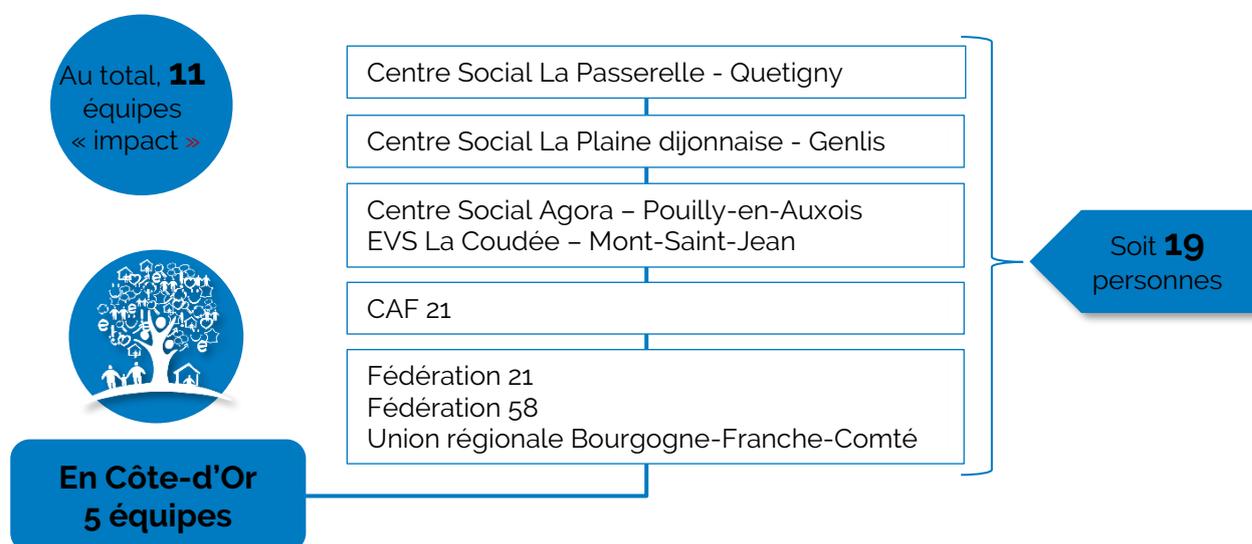
Une formation innovante et singulière tant par ses participants, que par son ingénierie : les centres sociaux de Côte-d'Or et de la Nièvre, les CAF de Côte-d'Or et de la Nièvre, les fédérations 21 et 58 et l'UR BFC

En 2023, le dernier regroupement en internat, a eu lieu en avril, à Semur-en-Auxois

Objectifs visés :

- ➔ Construire le référentiel de l'évaluation :
 - Identifier les grandes étapes d'une démarche de mesure d'impact et les parties prenantes à impliquer pour chacune d'entre elle
 - Élaborer collectivement les chemins de changement qui permettront de formuler les hypothèses reliant les actions aux effets recherchés
 - Formuler des indicateurs d'effets et d'impact significatifs
 - Accompagner la formulation d'un référentiel d'évaluation et notamment celui des indicateurs
 - Accompagner le processus dans une démarche partenariale

- ➔ Organiser la collecte et le traitement des données :
 - Explorer puis choisir des outils permettant de capter les changements/effets
 - Construire le dispositif de collecte d'informations qui soit adapté au contexte
 - Élaborer la matrice de traitement des données pour faciliter leur collecte et leur analyse
 - Suivre la collecte de donnée en temps réel et réaliser des ajustements si besoin
 - Accompagner le premier traitement des données et leur mise en forme pour l'analyse
 - Identifier les premiers faits saillants de l'analyse d'impact
 - Organiser les premières bases du document à rédiger (plan sommaire)



FORMATION FAVE



Formation “Faire émerger et animer des Actions collectives à Visée Émancipatrice” (FAVE)

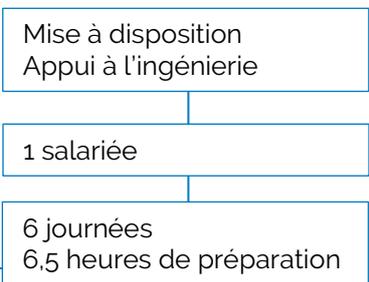
En 2023, une convention a été établie entre l’organisme de formation de l’AURACS (Union régionale des centres sociaux Auvergne-Rhône-Alpes) et la Fédération 21 pour une mise à disposition de Florence Mielle en tant que formatrice en appui à l’ingénierie, dans le cadre d’une formation FAVE, mise en place par l’AURACS, dans la Drôme.



LA FORMATION FAVE vise l’expérimentation et l’appropriation de savoir-faire et savoir-être (« aller vers », écoute large, émergence d’une situation problème, ...) qui composent la posture de « passeur », et permet d’entamer une réflexion sur la place du pouvoir d’agir dans sa propre structure ainsi que sur les leviers d’actions pour le mettre en œuvre.

Cela permet à la FD 21 de :

- Renforcer son expertise sur le développement du pouvoir d’agir des habitants
- Mieux appréhender les enjeux politiques
- Consolider ses compétences pédagogiques
- Confronter les réalités côte-d’oriennes auprès d’autres départements



LES FONCTIONS FÉDÉRALES DE BASE

Dynamique de réseau

Ressources & Veille

Expertise et soutien : l'accompagnement au quotidien

Force politique : des rencontres partenariales



RESSOURCES & VEILLE

- ➔ Relais très régulier d'offres d'emploi
- ➔ Relais d'infos
- ➔ Relais d'outils RH
- ➔ Relais d'appels à projets
- ➔ Formation des professionnels de la Fédération 21 pour essayer les savoirs et les pratiques acquises
- ➔ Mutualisation d'outils pédagogiques et d'animation (fiches, jeux, ...)

FORCE POLITIQUE

- ➔ Rencontre avec les autres fédérations et mouvements d'Éducation populaire
- ➔ Observatoire des âges
- ➔ Participation aux AG des structures
- ➔ Animation et coordination du Comité de liaison « Éducation populaire »
- ➔ Participation au Comité de vie de la Maison des Associations
- ➔ Rencontres partenariales et institutionnelles

SENACS

- ➔ Chantier co-animé avec la Caf 21
- ➔ Relais de toutes les informations relatives à la campagne Senacs
- ➔ Soutien technique à la saisie
- ➔ Contrôle de cohérence des données
- ➔ Analyse et partage des résultats
- ➔ Co-construction de la communication

LES FONCTIONS DE LA FÉDÉ 21

EXPERTISE ET SOUTIEN

- ➔ Comités de pilotage, commissions d'agrément
- ➔ Accompagnement au renouvellement du projet
- ➔ Recrutement de personnel
- ➔ Animation participative
- ➔ Soutien technique, administratif et logistique
- ➔ Ingénierie de la formation
- ➔ Approche stratégique territoriale
- ➔ Écoute et disponibilité

DYNAMIQUE DE RÉSEAU

- ➔ Rencontres participatives de directeurs, référents famille, agents d'accueil, animateurs interG et vie locale
- ➔ Journées départementales – Démocratie et Justice sociale/Transitions sociétales

- ➔ 3 réunions de directeurs
- ➔ 4 réunions de référents famille
- ➔ 3 réunions d'agents d'accueil
- ➔ 4 réunions d'animateurs interG/Vie locale
- ➔ 4 réunions des agents France Service



LES FONCTIONS FÉDÉRALES DE BASE – Des missions transversales

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Une dynamique de réseau



Au service de l'enrichissement mutuel des bénévoles et professionnel.le.s

L'animation du réseau est capitale pour, mobiliser et fédérer les équipes, cela renforce également le sentiment d'appartenance au réseau. C'est aussi l'occasion de pouvoir échanger sur ces pratiques, prendre du recul. Ce sont surtout, des temps propices à la conscientisation du projet politique et du rôle des structures de l'AVS comme acteur de démocratie. Ce sont également des moments de partage où les questionnements, parfois les doutes sont exprimés et partagés.

La bienveillance de ces temps de rencontres permettent à chacun.e de se ressourcer et de renforcer ses compétences.



- ➔ Croiser les approches et mutualiser des pratiques
- ➔ Une meilleure maîtrise du cadre législatif

ANIMATION DU RÉSEAU DES AGENTS D'ACCUEIL

➔ Les rencontres annuelles

- ➔ 3 rencontres
- ➔ 14 agents d'accueil
- ➔ 75 heures

Les agents d'accueil se sont retrouvés 3 fois en 2023,

en janvier à l'Espace Baudelaire à Dijon, en juin à Saulieu et en septembre dans la Maison Pop à Chenôve.

Au cours de ces temps de rencontres, les agents d'accueil ont travaillé sur la thématique de « La justice sociale à travers les missions d'accueil ». Le travail en réseau permet de :



- Conforter son appartenance au réseau des centres sociaux national et départemental
- Travailler sur la mission d'accueil, le rôle et la posture de l'agent d'accueil
- Prendre conscience du rôle politique de la mission
- Prendre du recul sur sa pratique
- Sensibiliser à la notion de justice sociale
- Sensibiliser aux transitions sociétales
- Acculturer au projet politique FD 21 et FCSF

➔ La communication SENACS

« L'accueil, un rouage essentiel au bon fonctionnement de la structure » - Valoriser la fonction XXL d'un.e chargé.e d'accueil La Fédération et la Caf de Côte-d'Or ont fait le choix de valoriser cette année le rôle et les missions d'un.e chargé.e d'accueil, par la

ANIMATION DU RÉSEAU DES DIRECTEURS

- ➔ 3 rencontres
- ➔ 12 directeurs

Plusieurs thématiques ont été abordées en 2023 :

- ➔ Le budget en centre social : homogénéité quel que soit le gestionnaire ?
- ➔ Définir les priorités pour le réseau
- ➔ Sensibiliser aux axes du futur projet fédéral national
- ➔ Informer sur la COG 2023 2027
- ➔ Échanger et appréhender les impacts de la convention ELISFA 10-22 et ECLAT

Cela permet de :

- ➔ Prendre du recul sur sa pratique
- ➔ Renforcer les compétences managériales

réalisation d'un support vidéo en motion design. Un groupe de travail, composé uniquement de chargé.e d'accueil, travaille à ce projet depuis octobre 2022.

Derrière cette véritable fonction XXL se trouve toujours une personne qui organise, coordonne, crée, anime, accompagne, ... et contribue ainsi au bon fonctionnement de la structure.

L'accueil est une action concrète par ses fonctions et une valeur par ses missions. De l'accès aux droits à l'initiative d'habitants, chaque démarche doit recevoir une écoute attentive pour une réponse adaptée. Nous vous proposons une mise à l'honneur de ce maillon indispensable que représente les chargé.e.s d'accueil.

Visionnez la vidéo en cliquant sur l'image :



Cette vidéo a été présentée en 2024, sur les réseaux sociaux, par les 4 structures représentées dans le groupe de travail : Centre Social Plaine Dijonnaise Genlis, Centre Social La Passerelle Quetigny, Maison Pop Chenôve et Fédération 21, sous forme de teaser.

Chaque jour, pendant une semaine, les 4 structures ont posté la même vidéo de présentation, à savoir :

➔ Jour 1 – les missions - Selon vous, les missions principales du chargé.e d'accueil sont ...



➔ Jour 2 – La Fédération – Vrai/Faux : les chargé.e.s d'accueil travaillent en réseau et se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques



➔ Jour 3 – Le territoire – Les chargé.e.s d'accueil connaissent leur territoire



➔ Jour 4: Les qualités du chargé.e d'accueil – Selon vous, pour être chargé.e d'accueil, il faut ...



Chaque mini vidéo de présentation se termine par : « Vous pensez avoir la bonne réponse ? Rendez-vous vendredi pour le savoir »

➔ Jour 5 – Présentation de la vidéo

Le vendredi, la vidéo dans sa globalité a été dévoilée sur les réseaux sociaux, et repartagée des dizaines de fois.

ANIMATION DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS FAMILLE

- ➔ 4 rencontres
- ➔ 17 référents famille

Les missions du Référent Famille,

le positionnement dans l'équipe, la coordination, le lien aux partenaires, un aperçu des questionnements.

En 2023, les rencontres se sont articulées principalement autour de 3 principales thématiques :

➔ **Renforcer l'interconnaissance - Échanges de pratiques**

- ✗ Fixer les perspectives 2023/2024 (orga d'une journée)
- ✗ Favoriser les échanges de pratiques
- ✗ Sensibiliser à la mesure de l'impact

➔ **Parentalité – Soutien à la fonction parentale**

- ✗ S'approprier la notion de parentalité -
- ✗ Définir la parentalité
- ✗ Redonner du sens aux actions ACF et à celles liées à la parentalité
- ✗ Consolider les connaissances des circulaires REAAP et CLAS
- ✗ S'approprier la notion de coordination
- ✗ Informer sur la COG et parentalité

➔ **Développement du pouvoir d'agir**

- ✗ Appréhender les notions d'émancipation/ DPA / lien social à travers la parentalité
- ✗ Comprendre les mécanismes de mobilisation de collectif
- ✗ Comprendre les mécanismes de mobilisation et participation de collectif

Cela permet de :

- ➔ Prendre du recul sur sa pratique
- ➔ Découvrir et connaître des outils d'animation, de mobilisation
- ➔ Une meilleure compréhension du cadre législatif et des circulaires
- ➔ Renforcer ses compétences
- ➔ Renforcer son sentiment d'appartenance à un réseau

ANIMATION DU RÉSEAU DES ANIMATEURS VIE LOCALE – INTERGÉNÉRATIONNEL - SÉNIORS

- ➔ 4 journées
- ➔ 18 professionnels
- ➔ 326 heures



Les fonctions et les missions sont très diverses selon les professionnels : référents familles, animateur vie locale, vie sociale,

interG, séniors, ...

Les thèmes de travail en 2023 :

- ➔ Une intervention de France bénévolat autour de l'accueil des bénévoles
- ➔ La mobilisation des habitants selon les territoires
- ➔ Une conférence « Les Corps Vieillissants » animée par le psychosociologue Jean-Jacques Amyot, spécialisé sur les questions de vieillesse, de vieillissement et de retraite. Chargé d'enseignement à l'université Michel DE MONTAIGNE
- ➔ Des échanges de pratiques
- ➔ Des bourses aux projets interG



ANIMATION DU RÉSEAU DES FRANCE SERVICES

- ➔ 4 journées
- ➔ 10 professionnelles
- ➔ 180 heures

Ces rencontres permettent des échanges de pratiques professionnelles autour de la posture, et des missions, de partage d'outils, le bilan de leur action, les difficultés rencontrées

Sur la journée, la présence d'un partenaire permet de renforcer la connaissance de l'environnement social et institutionnel en lien avec l'accès aux droits et la prise en charge globale des personnes,

Les actions complémentaires :

- ➔ Visite de l'appartement pédagogique d'Habitat Humanis,
- ➔ Présentation de Soliguide,
- ➔ Présentation de la référente préfecture,
- ➔ Présentation à 2 voix de la CARSAT, de l'action retraite et de l'action sociale



L'ANIMATION DE RÉSEAU EN UN COUP D'ŒIL

Réseau des
directeurs

3

Rencontres

- ➔ Le budget en centre social
- ➔ Priorités pour le réseau
- ➔ Projet fédéral national
- ➔ COG 2023 2027
- ➔ Impacts de la convention ELISFA 10-22 et ECLAT

4

Réseau des
référents famille

Rencontres

- ➔ Renforcer l'interconnaissance
- ➔ Parentalité
- ➔ Développement du pouvoir d'agir

Réseau des
agents
d'accueil

3

Rencontres

- ➔ Appartenance au réseau
- ➔ Mission d'accueil
- ➔ Rôle politique de la mission
- ➔ Recul sur sa pratique
- ➔ Justice sociale
- ➔ Transitions sociétales
- ➔ Projet politique FD 21 et FCSF

- ➔ Accueil des bénévoles
- ➔ Mobilisation des habitants
- ➔ Conférence « Les Corps Vieillissants »
- ➔ Échanges de pratiques
- ➔ Bourses aux projets interG

Réseau des
animateurs

4

Rencontres

- ➔ Visite appartement pédagogique
- ➔ Soliguide,
- ➔ Présentation référente préfecture,
- ➔ Présentation Carsat - action retraite et sociale

Réseau France
Service

4

Rencontres

Ressources et Veille



En organisant la veille partagée et la mutualisation des ressources au sein du réseau

SERVICES CIVIQUES

La fédération est garante de la réussite de l'engagement, de sa préparation et de son suivi,

en collaboration avec le tuteur nommé au sein du centre social pour l'accompagnement au quotidien.

Elle prend en charge l'organisation des formations obligatoires que le jeune en service civique doit suivre pendant son engagement :
formation premier secours et
formation civique et citoyenne.



En 2023, 4 jeunes ont été accueillis au centre social Simone Veil à Semur en Auxois, au Centre Social La Turbine à Talant, et à l'EVS Escale 21



Missions assurées par les jeunes :

- Favoriser la participation des habitants à des activités culturelles ou de loisirs
- Contribuer à la prévention de l'isolement des publics

Pour la fédération des centres sociaux :

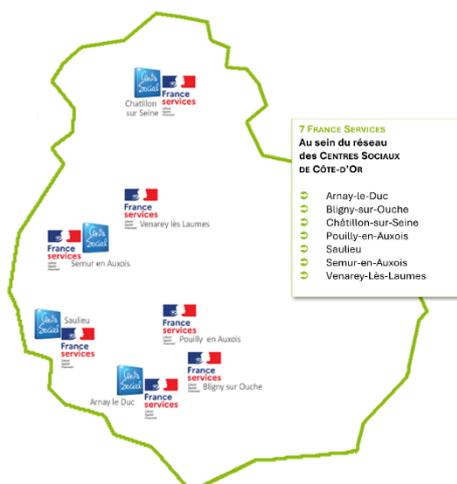
➔ Accompagnement des gestionnaires pour l'accueil des jeunes

➔ 17 heures d'accompagnement, d'administratif / Ressources et veille

COMITÉS DE PILOTAGE FRANCE SERVICES

4 comités de pilotage France Services :

- ➔ Semur en Auxois
- ➔ Saulieu
- ➔ Pouilly Bligny
- ➔ Pays Chatillonnais



ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU DES ESPACES DE VIE SOCIALE

- ➔ Accompagnement pour le renouvellement d'agrément de trois associations :
 - ✗ La COVATI
 - ✗ Escale 21
 - ✗ Les P'tits curieux
- ➔ Accompagnement à la mise en place de l'EVS et soutien au recrutement
 - ✗ L'association **l'Arrière-Pays** mise en place du l'EVS et aide au recrutement
 - ✗ Escale **21** : accompagnement global et travail autour de la convention collective
- ➔ Soutien sur la complétude de SENACS

La disponibilité des salariées, la proximité avec les équipes salariées et bénévoles, permettent d'avoir un regard aguerri et d'apporter une analyse et un soutien aux acteurs des structures de l'animation de la vie sociale.

La connaissance des partenaires, l'analyse des enjeux de territoire, l'articulation avec les politiques publiques positionnent la fédération comme un acteur ressource et expert.

Force politique



En portant la parole des centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics et des institutions.

Cette fonction, de plus en plus prégnante au sein de notre fédération permet :

- ➔ De représenter les centres sociaux dans les instances locales
- ➔ D'être relais des prises de position nationales
- ➔ De communiquer et valoriser les actions réalisées
- ➔ D'être force de proposition auprès des parties prenantes.



➔ SDSF – SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES



La Fédération est membre du Comité départemental des Services aux Familles.

Il **veille à l'application des objectifs** de son Schéma Départemental des Services aux Familles, co-signé par la Préfecture, le Conseil Départemental, l'Association des Maires de France et la Caisse d'Allocations Familiales, via des actions concrètes autour de la petite enfance, la parentalité et l'animation de la vie sociale.

C'est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes les

questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles.

Le groupe technique SDSF est composé de l'État, du Conseil départemental, de la Caf, de la MSA, de la Fédération des centres sociaux et de structures comme la maison des familles et la maison des adolescents.

Il s'est réuni 2 fois afin de proposer et travailler sur la prochaine « Semaine de la parentalité ».

Nomination :

Le comité départemental des Services aux Familles a été installée le 19 octobre 2023 et s'appuie sur l'ordonnance du 19 Mai 2021.

L'arrêté préfectoral 1470 de la préfecture de Côte-d'Or a nommé les membres du comité :

Deux personnes qualifiées dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants, du soutien à la parentalité et de la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, désignées par le préfet sur proposition des vice-présidents :

Sylvain BLANDIN Administrateur	Florence MIELLE Déléguée départementale
Angéline PAGET Responsable Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion (PARI)	Fanny ROCHE Pilote Équipe d'Appui à la SColarisation (EASCO ^o)

L'animation de la vie sociale s'inscrit dans le SDSF à travers 2 objectifs :

- ➔ Soutenir les structures existantes (centres sociaux et espaces de vie sociale)
- ➔ Faire de l'AVS un levier d'accompagnement des évolutions sociétales



Installation du Comité départemental des services aux familles ce matin au siège de la CAF. Accompagné de Florence Mielle nous représentons la Fédération départemental des centres sociaux de Côte d'Or dans cette instance multipartenarial. Trois thématiques : la petite enfance, la parentalité et l'animation de la vie sociale.

Les différents intervenants ont rappelé l'importance de la transversalité de l'approche des problématiques. La fédération des centres sociaux de Côte d'Or, avec le soutien des structures de proximité que sont les centres sociaux et les EVS, est un acteur d'animation du schéma départemental des services aux familles. Nous contribuons et contribuons à promouvoir la **#participation** des **#habitants** pour plus de **#justicesociale** et de **#démocratie**.
Florence Mielle Gaelle GENEVOY

Publication LinkedIn – Sylvain Blandin

→ **DIJON MÉTROPOLE**
Plan Climat Air Energie Territorial

Plan climat et du dispositif de participation des habitants :

La fédération 21 a accompagné la démarche et a été relai des acteurs des Maisons d'Éducation

Populaire de la ville de Dijon mais également auprès des centres sociaux de la Métropole.

Cet enjeu, est partagé également par notre fédération nationale pour qui, la transition écologique solidaire et citoyenne est primordiale :

➔ Vision de société :

Nous voulons une transformation profonde et démocratique de notre société visant la soutenabilité écologique de nos modes de vivre, une réponse digne aux besoins des habitant.es, la participation et l'émancipation de toutes et tous.

➔ Vision pour les structures d'animation de la vie sociale :

Les centres sociaux s'engagent sur une transition écologique, sociale et solidaire basée sur :

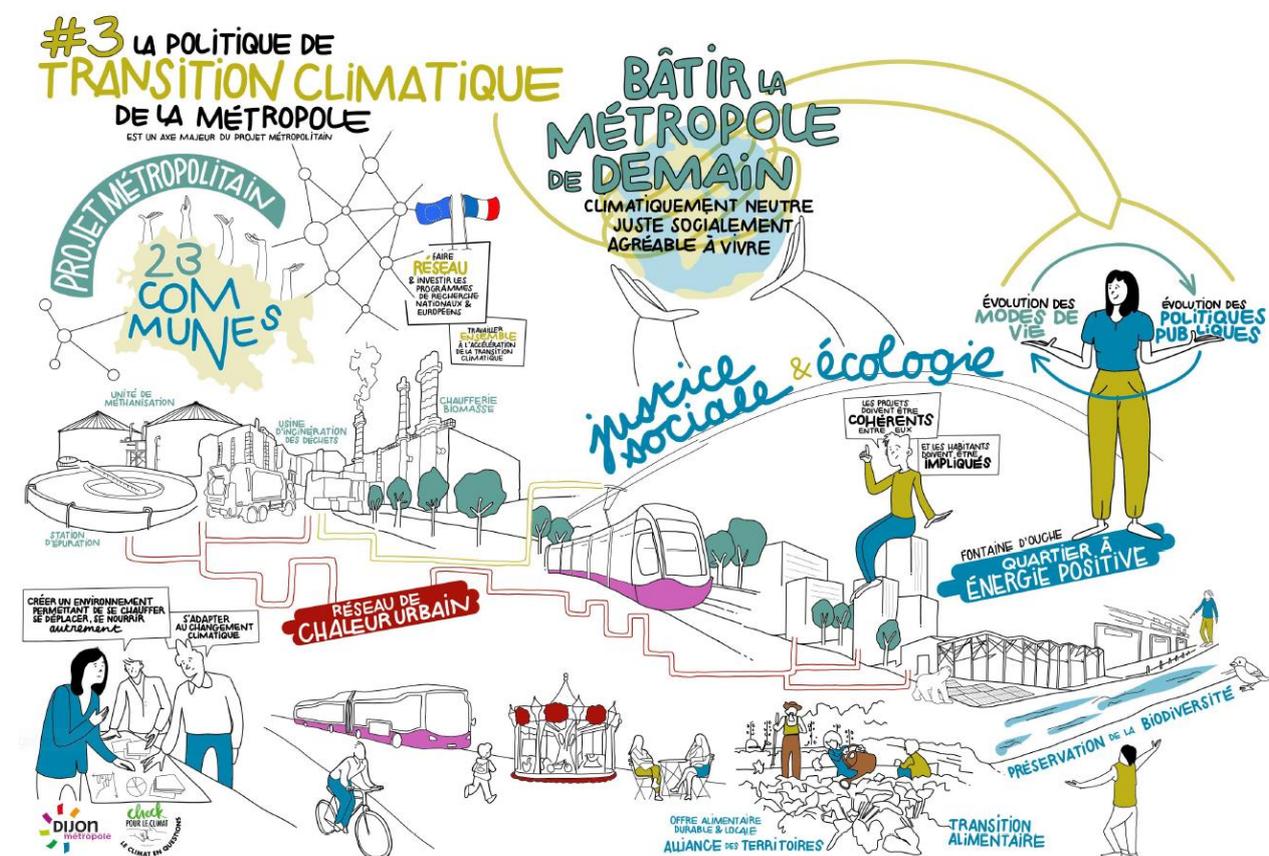
↳ L'engagement et l'action collective, le faire ensemble

↳ Les solidarités locales et nationales (entraide, partage, politiques publiques visant à réduire les inégalités sociales et environnementales)

Et qui vise, le développement des droits et le partage des biens communs (alimentation, énergie, santé, eau, mobilités, loisirs, culture, logement, ...)

La Fédération, du fait de sa connaissance des structures et des projets qui y sont déployés, a un rôle de **facilitateur, de maillage** entre les structures, pour contribuer certes au diagnostic du PCAET, mais aussi pour que les habitants, par les structures puissent agir.

La Fédération est en soutien des structures qui participent.



Source : Document Métropole de Dijon

→ CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE CÔTE-D'OR

Lutte contre le harcèlement scolaire :

La fédération, du fait sa fonction de tête de réseau, de représentation de l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale a été sollicitée pour participer aux comités des acteurs territoriaux pour la lutte contre le harcèlement scolaire.

En effet, le maillage territorial de l'ensemble des centres sociaux, permet soit par les actions déployées dans le cadre des Contrats locaux d'accompagnement scolaire et/ou par les actions de soutien à la fonction parentale d'être un relai auprès des familles.



« Le harcèlement est un fléau qui sévit dans nos cours d'école, mais aussi jusque dans la chambre de nos jeunes avec les réseaux sociaux. C'est une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Et dans ce domaine, la prévention est primordiale. Il faut mener des actions auprès des enfants pour sensibiliser, expliquer et éduquer. Et il faut le faire de plus en plus tôt, dans un monde où les relations entre jeunes sont parfois d'une violence inouïe ».

— **François Sauvadet**
Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Les Commissions Territoriales d'Insertion

La fédération siège dans 2 CTI : Couronne Dijonnaise et Montbard.

À partir de 2023, un seul document unique et partenarial : LA STRATÉGIE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI CÔTE-D'OR (SIECO)

Maintenant, les orientations d'insertion seront délinéées par des fiches actions, rendant plus opérationnel le fonctionnement.

L'adoption de la SIECO 2023-2027 vise à permettre de :

- ➔ Fixer les orientations de la politique d'insertion et de retour à l'emploi du département
- ➔ Formaliser l'engagement des principaux partenaires à travailler aux côtés du

Département afin de co-construire les solutions à apporter aux publics en insertion

- ➔ Poursuivre la territorialisation des politiques d'insertion et favoriser le déploiement de réponses partenariales et adaptées aux besoins des publics et aux évolutions du contexte socio-économique
- ➔ Renforcer l'animation partenariale autour du document cadre de l'insertion en Côte-d'Or
- ➔ Assurer un meilleur suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre
- ➔ Renforcer la lisibilité des politiques conduites en fixant des orientations pour la période 2023-2027

PARTENARIAT D' ACTIONS

- ↳ SENACS
- ↳ Faire connaître et reconnaître le réseau
 - × IRTESS
 - × Le Grand Dej'
- ↳ La Fédération 21 dans les dynamiques nationales et régionales
 - × Séminaire interfédéral Tours – Janvier 2023
 - × Congrès des Centres Sociaux Lille – Mai 2023
 - × Séminaire des cadres fédéraux
 - × Séminaire des assistantes fédérales
 - × Implication de la Fédération 21 dans les groupes de travail et les chantiers nationaux
 - × Implication de la Fédération 21 dans le projet de développement de l'Union régionale BFC



L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX : SENACS

SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) est un outil à destination des centres sociaux, des espaces de vie sociale, des caisses d'allocations familiales, des fédérations ou unions de centres sociaux participant à la mise en place d'un observatoire, en vue de :

- ➔ Rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que



font les équipements de l'animation de la vie sociale

- ➔ Évaluer leur impact collectif sur les territoires et au niveau national
- ➔ Susciter l'échange et la rencontre entre acteurs

La communication Senacs est constituée des données quantitatives et qualitatives issue du questionnaire annuel et des témoignages ou actions valorisées dans ces documents.

24 centres sociaux et 7 Evs ont répondu au questionnaire.

En 2023, un livret de 8 pages a été réalisé avec la participation de la Caf 21.

IDENTITÉ & TERRITOIRE

TERRITOIRE D'INTERVENTION



24 Centres Sociaux

7 EVS

Espaces de Vie Sociale



67%
En zone urbaine
dont 6 implantés
sur un territoire en QPV



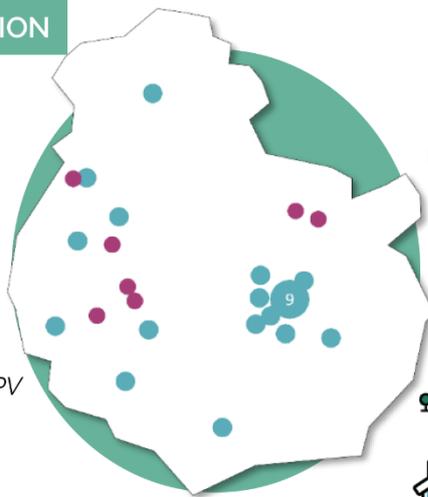
0%
En zone urbaine



33%
En zone rurale
dont 4 implantés
sur un territoire en ZRR



100%
En zone rurale
dont 1 implanté
sur un territoire en ZRR



En 2023, un zoom a été fait sur les transitions numérique, démocratique, écologique et solidaire, afin de mettre en valeur la place faite par les structures de Côte-d'Or dans chacune de ces transitions.



76 heures

POUR ALLER PLUS LOIN ...

Pour retrouver les principaux résultats 2023
cliquez sur le QR code ci-contre :



PARTENARIATS — FAIRE VIVRE LES PARTENARIATS EXISTANTS

Faire connaître et reconnaître le réseau

Que le partenariat soit de type financier, institutionnel ou d'action, il s'appuie sur des valeurs partagées et réciproques et, notamment sur la place des habitants, mais aussi sur le rôle des structures de l'animation de la vie sociale, comme de véritables acteurs de démocratie locale.

DES PARTENARIATS D'ACTION



Notre collaboration avec l'IRTESS existe depuis maintenant quelques

années, et notamment, pour les formations :

- ✓ Éducateur spécialisé
- ✓ Assistant de service social
- ✓ Éducateur de Jeunes Enfants
- ✓ Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS) Master sciences sociales

INTERVENTION AUPRÈS DES ÉTUDIANTS EN MASTER DEIS : le développement social comme stratégie et comme pratiques d'interventions



1 administrateur
1 salariée



ES/EJE/ASS

La transition socio-écologique comme levier pour un travail social autrement : les outils de la participation



1 administrateur
1 salariée



Ces temps de formation auprès des étudiants.es contribuent à la valorisation des actions des structures de l'Animation de la Vie Sociale. Mais surtout, permettent de présenter une approche collective du travail social pour les étudiants en s'appuyant sur notre démarche participative.

La dimension collective, spécificité des centres sociaux, implique des réponses collectives qui sont transférables pour le travail social.

« Face à la transformation des besoins et des publics, l'intervention sociale collective peut être décisive si elle est menée dans une logique de promotion des compétences et capacités des personnes à retrouver du pouvoir d'agir et à reprendre du pouvoir sur leur propre vie. »

[Tribune Fonda N°253](#)

Travail social : faire réseaux - Mars 2022

Nos interventions basées sur une méthode participative, où les étudiants.es sont acteurs ont pour objectifs :

- ➔ Faire connaître les centres (typologie, éco système...)
- ➔ Présenter « Les façons d'agir » des centres sociaux : la place du collectif
- ➔ S'approprier de manière concrète « Le concept » Développement Social Local
- ➔ Éprouver la démarche participative : ses enjeux, la participation des habitants
- ➔ S'acculturer au Développement du Pouvoir d'Agir (DPA)
- ➔ S'initier à la mesure de l'impact collectif

10 SEPTEMBRE 2023 – LE GRAND DÉJ'



En 2023, le collectif « Comité de Liaison des MEP de Dijon, dont la

Fédération 21 fait partie, était présente à ce temps fort du « Grand Déj » le 10 Septembre 2023. À cette occasion, il avait été convenu d'une thématique commune à toutes les structures du collectif : **l'engagement**, une appellation du stand commun : **s'engager ensemble** et un titre commun : **Maisons d'Éducation Populaire et Centres Sociaux**.

Le stand a été tenu par les bénévoles de chaque entité.

Différents outils ont été proposés lors de cette journée :

- ✗ Porteur de paroles sur l'engagement individuel et collectif
- ✗ Un débat-bar pour favoriser la réflexion collective
- ✗ Une présentation des 17 ODD (objectifs de développement durable)

- ✗ Différents jeux ludiques et rapides

Objectifs :

- ✗ Être visible
- ✗ Faire connaître le comité de liaison
- ✗ Participer à un évènement commun
- ✗ Permettre l'interconnaissance entre nos structures
- ✗ Favoriser les échanges et connaissances entre bénévoles

Pour représenter le collectif du comité de liaison, un panneau a été réalisé mentionnant le nombre de salariés et de bénévoles de chaque entité présente.

Ce temps riche de rencontres et de partage inter associations, auprès d'une diversité de public contribue à rendre visible les actions conduites par l'ensemble des structures sur les Territoires, mais aussi à rendre lisible l'Animation de la Vie Sociale et ses déclinaisons concrètes. Le stand commun était très important, cela a permis de montrer/démontrer l'existence du comité et notre capacité à faire ensemble. La thématique retenue « l'engagement » et les questions posées aux visiteurs permettaient d'entrer en relation avec eux bien plus facilement.



4 administrateurs mobilisés

1 salariée

LA FÉDÉRATION 21 DANS LES DYNAMIQUES NATIONALES ET RÉGIONALES



Les administrateurs, les bénévoles, les salariées s'impliquent tous dans les projets de la FCSF, que ce soit dans l'organisation conjointe de manifestations, dans des groupes de réflexion, dans des comités techniques ou des temps nationaux.

27 AU 29 JANVIER 2023 – SÉMINAIRE INTERFÉDÉRAL - TOURS

Rencontre pour nous permettre de finaliser notre regard sur les 10 ans qui viennent de passer et de construire notre vision de société et les chemins de changement pour notre réseau à 10 ans.

Un avant-goût du congrès ...
On se questionne, on prend connaissance des futurs axes du projet fédéral avec cette ambition renforcée d'être acteurs de transformation sociétale !

PROGRAMME
Séminaire interfédéral
VERS NOTRE FUTUR
PROJET FÉDÉRAL !

27 > 29
JANVIER 2023
TOURS

MAME
49 Boulevard Preuilly

VISION DE SOCIÉTÉ, CHEMINS DE CHANGEMENT, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Notre futur projet fédéral comprendra plusieurs parties :

- **un regard sur nos dix dernières années** : événements de société et travail fédéral mené, point d'étape sur le rôle des centres sociaux dans le renforcement du pouvoir d'agir des habitants (nos actions, nos atouts, nos freins),
- **notre vision d'une société désirable, nos valeurs,**
- **des chemins de changement pour les centres sociaux et le réseau fédéral à l'horizon 2030.** Les chemins de changement sont les points de repères collectifs, par lesquels on souhaite passer pour contribuer à atteindre notre vision de société. Ils concernent aussi bien le rôle des centres sur les territoires (espaces d'engagement, de convivialité, de projets, de débat, d'actions collectives, etc...) ; les transitions et questions sociales prioritaires à travailler ; nos stratégies d'alliances, d'influence et de communication ; notre vie interne (travail associé, portage politique, conditions de travail des salarié.e.s et métiers, etc) et notre organisation en réseau (fédéralisme).

Le groupe projet fédéral, des membres du groupe congrès et du conseil d'administration de la FCSF proposeront une première version de ces chemins de changement, à retravailler collectivement à Tours. Objectif : mettre en débat toutes ces orientations au Banquet final de Lille !



3 jours

2 salariées
1 administrateur

Fédération 21

Hier, aujourd'hui, demain : Les Centres Sociaux au cœur de la société

Lille – Le Grand Palais – Zénith de Lille

Les 3 journées du 9^{ème} Congrès des centres sociaux en mai 2023 ! Nous étions plus de 4 000 réunis sur 3 jours pour débattre, échanger, défendre le concept Centre Social, se



projeter pour les années à venir et établir le futur projet fédéral 2024 – 2032.

Une forte mobilisation pour notre réseau ! Un engouement marqué dès 2022 avec une envie importante de participer. Peu de

personnes ont vécu le Congrès de Lyon et au regard des enjeux sociétaux, de notre fédéralisme, l'envie de partager des moments FORTS tous ensemble.



Quelques chiffres pour la Côte-d'Or :

4

Temps de travail

➔ 1 réunion de préparation pour :

- ✗ Faire connaissance
- ✗ Présenter l'organisation logistique (transport, hébergement, ...)
- ✗ Sensibiliser aux thématiques du congrès

➔ 2 visioconférences avec les référents structures avant le congrès

➔ 1 réunion bilan pour :

- ✗ Consolider le fédéralisme et « faire réseau »
- ✗ Faire un bilan partagé : définir les perspectives et les priorités pour le réseau
- ✗ Articuler projet national, projet départemental et enjeux de mutation de société

79

Doudounes



La Fédération 21 a fait fabriquer des doudounes pour chaque participant côte-d'orien à ce congrès.

67 Participants

- ➔ 43 salariés
- ➔ 23 bénévoles
- ➔ 1 stagiaire
- ➔ 11 structures
- ➔ 1 partenaire
- ➔ 11 référents structure

Lors du congrès, la Fédération 21 a tenu un stand pour présenter et vendre son lexiguide



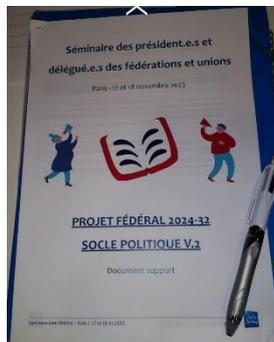
Quelques chiffres nationaux de ce congrès :

4 360 participants (1 000 de plus qu'à Lyon en 2013)	3 plénières	76 ateliers 6 thématiques	70 stands
1 carnaval	150 partenaires présents	8 200 repas servis Le samedi 13 midi et soir	
1 concert inoubliable Avec HK & les Saltimbanques			



→ 17 & 18 novembre – Paris

Le fédéralisme au cœur de ces deux jours de réflexion



Où en est le réseau ? face aux métiers en tension, face aux tensions économiques, au budget fragilisé...

Notre place, nos relations partenariales avec les partenaires nationaux

↻ Temps de travail autour du futur projet fédéral national : échanges et construction du futur projet fédéral national

Ces temps nationaux, permettent une prise de hauteur et de recul, de mieux appréhender les enjeux nationaux et de mesurer les impacts en local, d'identifier les leviers à mobiliser, d'anticiper et être pro actif dans notre stratégie départementale.

Notre réseau dans le contexte partenarial actuel : décryptage, échanges, stratégies

- Temps d'échanges autour des COG CNAF, CNAV et du Pacte des solidarités : au regard des enjeux de société, de la défense du projet centre social et dans le cadre de la construction de notre futur projet fédéral : conditions et enjeux de la coopération et de la co-construction (en présence - sous réserve - de représentants de la CNAF, de la CNAV et du Pacte des solidarités)
- Ateliers thématiques : évolution circulaire animation de la vie sociale, service aux familles, vieillissement, accès aux droits, modèles économiques...



Sylvain Blandin • 1er
Inspecteur de salubrité, SCHS Ville de Dijon
6 mois •

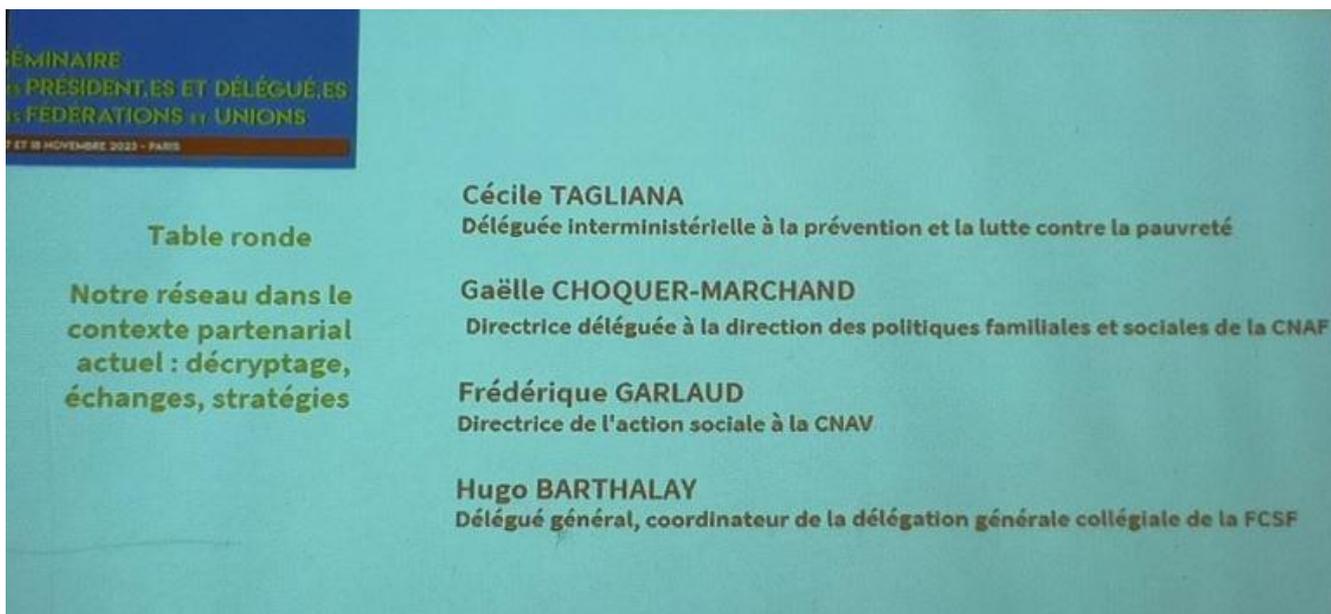
Séminaire inter-fédéral.

Nous nous sommes retrouvés (120 présidents-es, délégués-es) à Paris pour travailler ensemble durant 2 jours.

Au programme: état des lieux du réseau, travail sur notre futur projet fédéral, échanges avec nos partenaires (CNAF, CNAV, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté) à qui nous avons rappelé le rôle essentiel que jouent les centres sociaux sur le territoire. #justicesociale #démocratie #transitionécologique

Florence Mielle Chloé COJEAN Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne-Franche-Comté Dominique Mielle

Merci aux bénévoles et aux salariés de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France



→ Du 3 au 5 juillet – Sète

LES ASSISTANT.E.S : UN MAILLON ESSENTIEL AU BON FONCTIONNEMENT D'UNE FÉDÉRATION

- ➔ Prendre du recul sur la fonction et les missions d'assistant.e
- ➔ Mieux appréhender les évolutions en cours du métier en lien avec les fonctions fédérales de base
- ➔ Conscientiser et valoriser les compétences et postures nécessaires du métier
- ➔ Savoir identifier ses besoins en formation pour aller vers la construction d'un parcours d'accompagnement et de formation au métier
- ➔ Pouvoir participer à la construction collective d'un référentiel métier national
- ➔ S'actualiser sur les fondamentaux, s'approprier les nouveaux chantiers thématiques



VEILLISSEMENT

- ⇒ **Chantier national vieillissement :**
 - ✖ 1 journée à Paris
 - ✖ 3 séquences de travail en visioconférence
 - Travail autour de la mission vieillissement
 - Mise en place du groupe de formateurs nationaux avec la formation de formateurs en décembre à Bordeaux

- ⇒ **Démarche ECLAT :** Finalisation de l'outil de capitalisation de la démarche

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Florence MIELLE, siège au CTN depuis 2020.

Convention de partenariat entre la FCSF et notre fédération.

Le CTN est une instance sur la préparation des demandes de Fonds mutualisés des territoires ad hoc.

Les membres du CTN, prennent contact avec la fédération demandeuse de fonds mutualisé, l'accompagnent dans sa réflexion et présentent leur demande.

2 départements accompagnés :

- ⇒ Grand Est
- ⇒ Ile de la Réunion

Les échanges, la fonction de soutien, la posture déployée renforcent le fédéralisme, la prospection et consolident les missions de tête de réseau.

5 commissions

3 départements accompagnés

65 heures



Implication dans la vie associative : les administrateurs, Florence Mielle :

Participation à tous les conseils d'administration, séminaires et temps de réflexions

283 heures

Implication dans les groupes de travail : les administrateurs, Florence Mielle, Estelle Lemoine-Bourgeois ou Agnès Zima selon les thématiques (communication, formation, vieillissement, ...)

→ GROUPE DE TRAVAIL VIEILLISSEMENT

Le groupe de travail vieillissement a plusieurs axes de travail :

➔ **Le portage du partenariat avec la CARSAT autour des CPOM**, qui fait l'objet de la mise à disposition d'Estelle Lemoine Bourgeois sur 100h.

14 CENTRES SOCIAUX SOUS CONVENTIONS

Des animations de réseau avec 25 professionnel.le.s différents des centres

Sociaux :

- × Des directeurs/trices
- × Des comptables
- × Des référent.e.s familles
- × Des animateurs/trices seniors

et 6 professionnel.le.s de l'Union régionale et des Fédérations 58 et 21

Des thématiques de travail :

- × Le référentiel métier
- × Le journal et l'enquête dite flash
- × La COG - Convention d'Objectifs et de Gestion
- × L'écosystème du Centre Social

SOIT 3 JOURNÉES D'ANIMATIONS ET 2 VISIOCONFÉRENCES

➔ **Bienvenue à la retraite :** étude du référentiel national, élaboration de la proposition de déploiement des ateliers dans les centres sociaux et validation de l'expérimentation avec la CARSAT

➔ **L'élaboration de l'état des lieux des pratiques des Centres Sociaux** en direction du public seniors et ce, sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté, se construit en 2023 avec l'accompagnement du Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté (PGI), grâce au soutien de

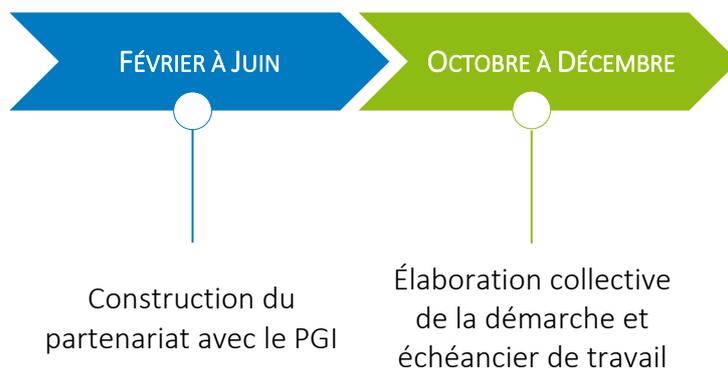


141 heures pour Estelle Lemoine-Bourgeois

Dont **100 heures** de mise à disposition

la CARSAT pour être déployée en 2024 avec : des collectes de données quantitatives, un questionnaire destiné à l'ensemble des 142 Centres Sociaux de

Bourgogne-Franche-Comté, l'organisation de 8 journées départementales, une phase de synthèse et de restitution aux Centres Sociaux et aux acteurs institutionnels de la prévention du vieillissement.



POUR ALLER PLUS LOIN ...

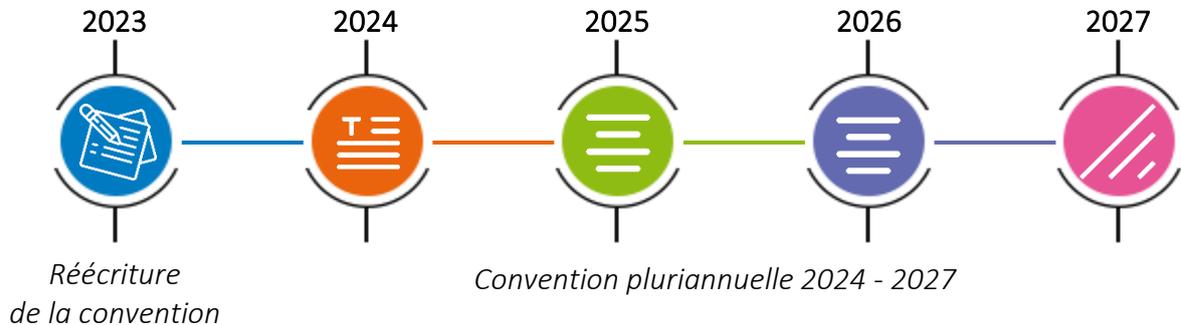
REGARDS CROISÉS D'ICI ET D'AILLEURS
Retrouvez notre second journal
en cliquant sur le QR code ci-contre :



PARTENARIATS ET ALLIANCES

- Conseil départemental de la Côte-d'Or
- Caisse d'allocations familiales de la Côte-d'Or
- Ville de Dijon
- DREETS
- FONJEP

L'année 2023 a été consacrée à la renégociation et la réécriture de la convention.

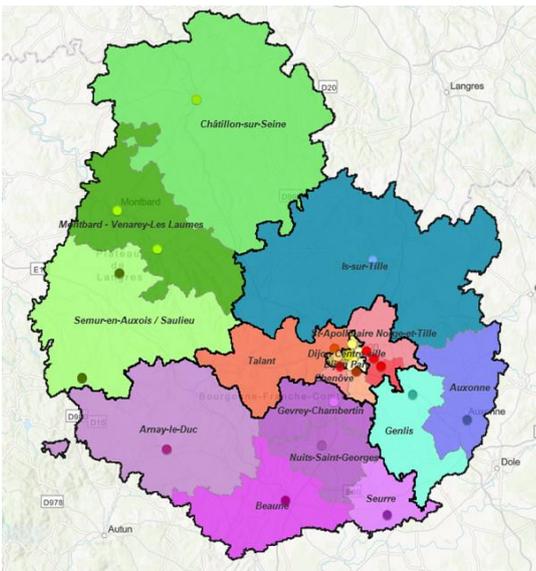


La convention a pour objet de définir les modalités d'articulation et de coopération entre le Département et la Fédération des Centres Sociaux.

Elle constitue un cadre de référence permettant d'améliorer la connaissance réciproque des missions et des interventions de chaque partie, de formaliser les principes de coopération, d'optimiser les articulations, et de développer les échanges d'informations.

Les actions de coopération entre le Département et la Fédération de Côte-d'Or s'articulent principalement autour de 3 axes :

- ➔ Conforter l'interconnaissance entre les professionnels des deux parties
- ➔ Développer la complémentarité des regards sur les territoires
- ➔ Animer le maillage territorial

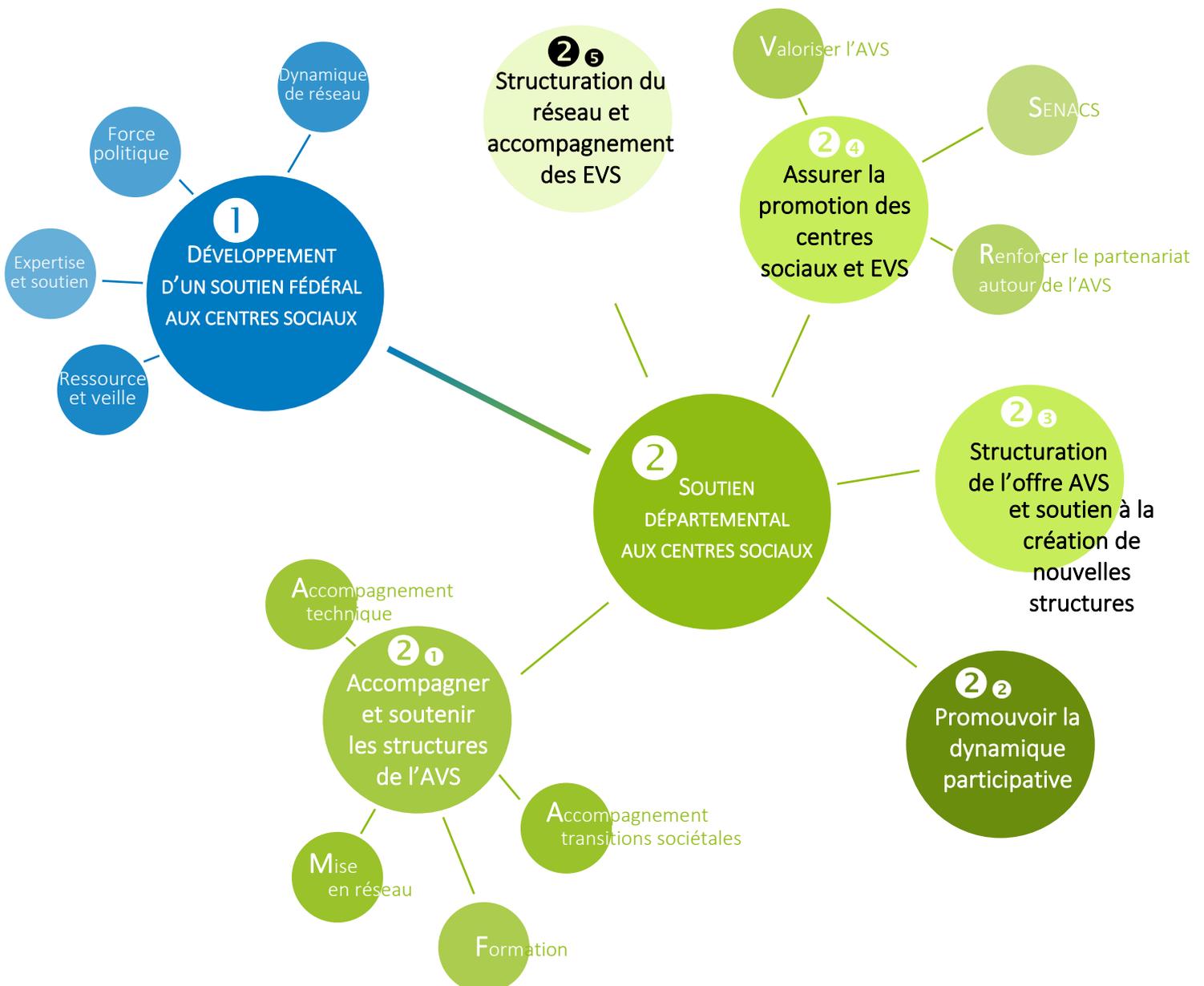


Les 31 structures de l'animation de la vie sociale en Côte-d'Or se répartissent sur les 5 agences Solidarité Côte-d'Or. L'ensemble des équipes peuvent être en lien avec les 25 espaces Solidarité Côte-d'Or.

Cette convention a pour objectifs de définir les contenus, les modalités de relations entre la Caf de la Côte-d'Or et la Fédération des centres sociaux de la Côte-d'Or.

Elle est conclue pour une durée de 3 ans, de 2021 à 2023, et s'articule autour des axes suivants :

- ❶ Développer un soutien fédéral aux centres sociaux
- ❷ Développer un soutien départemental aux centres sociaux
 - 2.1 Accompagner et soutenir les structures de l'Avs
 - 2.2 Promouvoir la dynamique participative
 - 2.3 Poursuivre la structuration de l'offre Avs et soutenir la création de nouvelles structures
 - 2.4 Assurer la promotion des centres sociaux et des EVS
 - 2.5 Structurer le réseau et l'accompagnement des EVS





Nouvelle convention 2023 – 2026

ACCOMPAGNEMENT DES 9 MAISONS D'ÉDUCATION POPULAIRE.

« Agir pour la citoyenneté, la justice sociale et la démocratie locale » est la visée politique de notre Fédération et notre accompagnement, dans le cadre de la convention s'appuiera sur 3 actions principales :

- ➔ Consolider le rôle d'accompagnateur, d'animateur et d'expert
- ➔ Apporter un appui stratégique et méthodologique dans le pilotage des structures d'animation de la vie sociale
- ➔ Coopérer dans la proximité, avec l'ensemble des acteurs et les 9 structures d'animation de la vie sociale, à la déclinaison des politiques de vie locale de la Ville de Dijon

Une convention est signée chaque année avec la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Elle a pour objet de marquer le soutien du ministère du Travail, de la

Santé et des Solidarités aux missions d'intérêt général qu'assume la Fédération des Centres Sociaux.

Les objectifs retenus sont :

- ➔ Accompagnement des Centres Sociaux
- ➔ Maillage du territoire
- ➔ Démarches d'appui et de qualification
 - Développement de la vie associative
 - Animation du réseau
 - Formation des acteurs bénévoles et professionnels



Conventions 2023 - 2025

Le Fonjep gère les postes financés par l'Agence française de développement (AFD), et assure l'animation du réseau des postes, permettant l'échange d'expérience, la capitalisation et la mutualisation.

Véritable pôle de ressources, il a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire.

Les conventions s'articulent autour des axes suivants :

- ➔ Accompagnement technique des Centres Sociaux de la Côte-d'Or, sur les domaines de la gestion et de la vie associative
- ➔ Soutien technique et méthodologique auprès des Centres Sociaux de la région Bourgogne dans le cadre du dispositif SENACS
- ➔ Comptabilité, paies et gestion administrative de la Fédération des Centres Sociaux
- ➔ Communication
- ➔ Animation du réseau
- ➔ Relais entre l'ensemble des structures et des partenaires
- ➔ Valoriser, capitaliser l'ensemble des actions et projets à l'échelle départementale, régionale et nationale
- ➔ Assurer les fonctions de coordination, conception et animation
 - Un poste Fonjep financé au niveau départemental par la SDJES de Côte-d'Or
 - Un poste Fonjep financé au niveau régional par la DRAJES Bourgogne-Franche-Comté

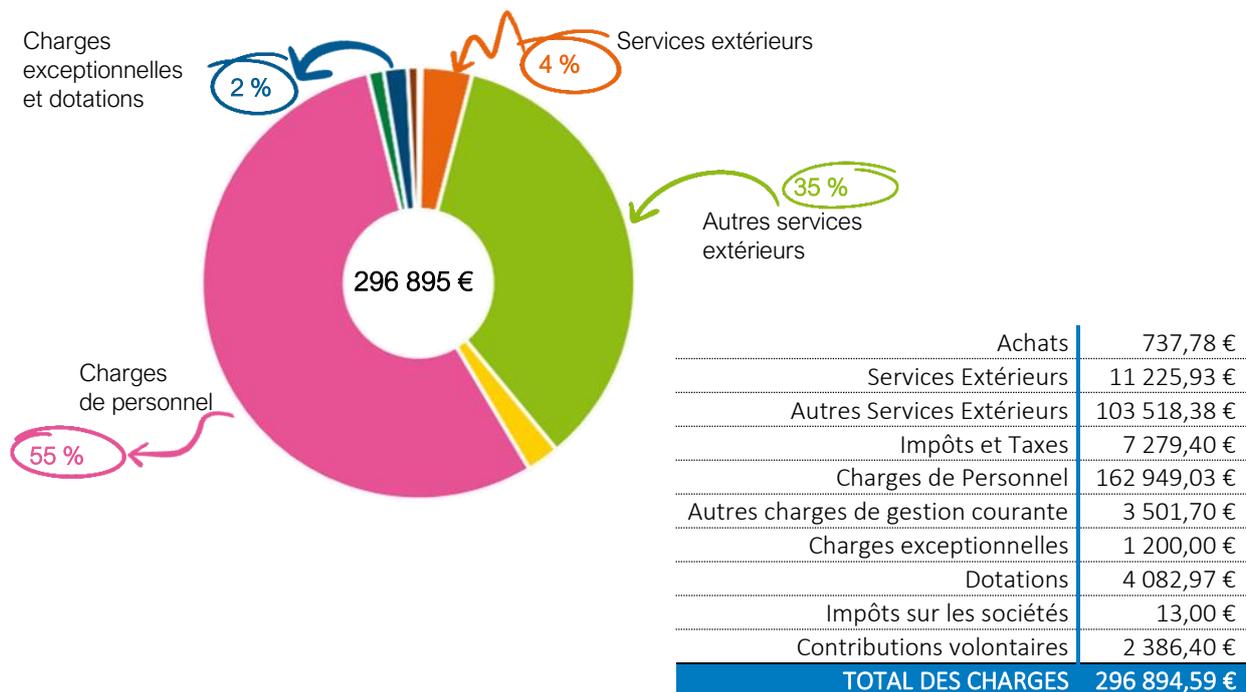
RAPPORT FINANCIER

- ➔ Compte de résultat 2023
- ➔ Bilan 2023
- ➔ Prévisionnel 2024
- ➔ Texte des résolutions

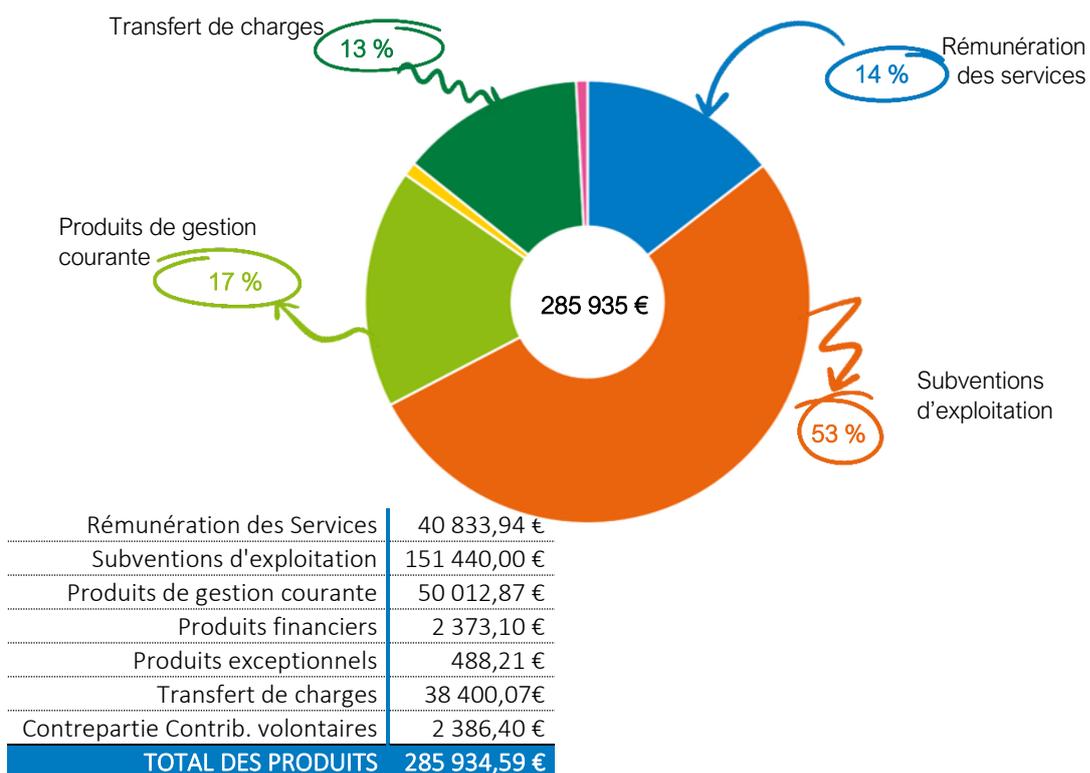


RAPPORT FINANCIER, L'ANNÉE 2023 EN POSITIF

Charges 2023



Produits 2023



Bilan financier au 31 décembre 2023

ACTIF		PASSIF	
Immobilisation		475,20 €	Capitaux Propres
Brut :	16 274,02 €		Réserves de trésorerie
Amortissement :	-15 798,82 €		Fonds d'Investissement
Net :	475,20 €		Réserve démarche congrès
			Subvention investissement
			Reprise subv. Investis.
			Provision pour retraite
			Autres provisions pour risques
			Provision pour CET
Créances de Fonctionnement			
Usagers	3 885,08 €	56 944,04 €	Réserves statutaires
Collect. publ à recevoir	15 200,00 €		Résultat de l'exercice
Produits à recevoir	33 819,96 €		- 10 960,00 €
Charges constatées d'avance	4 039,00 €		
			Dettes de Fonctionnement
			Fournisseurs et comptes rattachés
Disponibilités		219 183,72 €	Dettes fiscales et sociales
Compte courant	81 564,23 €		Charges diverses à payer
Livret	137 619,49 €		Produits constatés d'avance
		276 602,96 €	276 602,96 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

- 10 960,00 €

Le résultat négatif 2023 est généré par les coûts supplémentaires portés par l'association lors de notre congrès à Lille. Le total des charges de ce budget congrès s'élève à **41 255,11 €**, charges en partie comblées par des refacturations, des participations et des fonds Fosfora et CPNEF, pour un montant global de **16 391,29 €**. Le résultat de notre budget congrès est déficitaire de **- 24 863,82 €**. Rapporté à l'exercice global 2023, il apparaît néanmoins que notre exercice de fonctionnement 2023 est positif de **13 903,82 €**.

- ✖ Résultat positif de notre exercice de fonctionnement 2023 : + 13 903,82 €
- ✖ Résultat négatif du congrès : - 24 863,82 €
- ✖ Résultat négatif global : - 10 960,00 €

Ces résultats seront affectés différemment :

- Dans les réserves statutaires pour ce qui concerne le résultat de notre fonctionnement 2023
- Dans les réserves pour démarche congrès pour ce qui concerne le résultat de l'exercice spécifique congrès.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

Retrouvez le rapport financier en détail
en cliquant sur le QR code ci-contre :



		Prévisionnel 2024
60	Achats	1 150,00 €
61	Services Extérieurs	11 735,00 €
62	Autres Services Extérieurs	58 010,00 €
63	Impôts et Taxes	6 900,00 €
64	Charges de Personnel	166 022,00 €
67	Charges exceptionnelles	3 200,00 €
68	Dotations	3 256,00 €
69	Impôts sur les sociétés	15,00 €
86	Contributions volontaires	16 500,00 €
TOTAL DES CHARGES		266 788,00 €

		Prévisionnel 2024
70	Rémunération des Services	35 792,00 €
74	Subventions d'exploitation	152 706,00 €
75	Produits de gestion courante	41 900,00 €
76	Produits financiers	2 500,00 €
79	Transfert de charges	17 390,00 €
87	Contrepartie Contrib. volontaires	16 500,00 €
TOTAL DES PRODUITS		266 788,00 €

Texte des résolutions

PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024

➔ Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, le rapport d'activité, le rapport financier du Trésorier et le compte-rendu de présentation des comptes du cabinet comptable, approuve dans toutes les parties lesdits rapports.

➔ Deuxième Résolution

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés. Elle fixe le résultat de l'exercice à une perte de **10 960,00 €**

Ce résultat à affecter se décompose ainsi :

✖ Résultat de l'exercice 2023 :	+ 13 903,82 €
✖ Résultat spécifique congrès 2023 :	<u>- 24 863,82 €</u>
	- 10 960,00 €

Depuis plusieurs années, nous avons affecté nos résultats positifs dans un compte de réserves « Réserves pour démarche congrès », nous devons aujourd'hui affecter le résultat négatif spécifique à la démarche congrès (- 24 863,82 €) dans ce compte de réserves.

Affectation du résultat :

- ✖ Le résultat négatif du congrès **- 24 863,82 €** sera affecté dans les **réserves démarche congrès**
- ✖ Le résultat positif de l'exercice 2023 **+ 13 903,82 €** sera affecté dans les **réserves statutaires**

Résultat après affectations :

✖ Réserve démarche congrès	60 000,00 € - 24 863,82 € = 35 136,18 €
✖ Réserves statutaires	108 339,03 € + 13 903,82 € = 122 242,85 €

Transfert du solde des réserves pour congrès dans les réserves statutaires :

✖ Réserves démarche congrès	- 35 136,18 €
✖ Réserves statutaires	35 136,18 €

➔ Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE CÔTE-D'OR

Maison des Associations

2, rue des Corroyeurs – Boite MM1 – 21000 DIJON

03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

centres-sociaux.21@wanadoo.fr

www.centres-sociaux-21.fr